

Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Commune de Sallèles d'Aude

Grand Narbonne

Contrat Cadre

2020 - 2021



Entre,

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Carole DELGA, sa Présidente,

La Commune de Sallèles d'Aude, représentée par M. BASTIE, Maire

La Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, représentée par M. BASCOU son Président

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu les délibérations N°CP/2016-DEC/11.20 et N°CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du XXXX du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la Commune de Sallèles d'Aude,

Vu les délibérations N°2017/AP-JUIN/09 et N°CP/2017-DEC/11.21 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée du 30 juin 2017 et de la Commission Permanente du 15 décembre 2017, relatives à la mise en œuvre de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018 - 2021,

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du XXXX du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat de développement territorial de XXXXXX (Communauté d'Agglomération/PETR/PNR) pour la période 2018 - 2021.

Vu la délibération de la Commune de Sallèles d'Aude n°2018-48 du 27/09/2018,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du Grand Narbonne en date du XXXXX,

Il est convenu ce qui suit :

Table des matières

| | |
|--|------------------------------------|
| Préambule : | 4 |
| Article 1 : Objet | 5 |
| Article 2 : Contexte et enjeux..... | 6 |
| <i>Un cadre de vie remarquable</i> | 7 |
| <i>Un positionnement favorable</i> | 8 |
| <i>Une population en forte augmentation ces 25 dernières années</i> | 9 |
| <i>Un rajeunissement de la population en œuvre, qui interroge l'offre de services</i> | 11 |
| <i>Une précarité importante</i> | 12 |
| <i>Un habitat essentiellement composé de maisons individuelles et de résidences principales</i> | 13 |
| <i>Une part non négligeable d'habitat ancien et des logements grands</i> | 15 |
| <i>Une construction qui reste soutenue mais peu diversifiée</i> | 16 |
| <i>Une offre de services et de commerces diversifiée</i> | 22 |
| <i>La mobilité, un défi pour améliorer la qualité de vie des habitants</i> | 23 |
| <i>Un territoire fortement contraint par les risques</i> | 27 |
| <i>Des activités culturelles et de loisirs importants participant au rayonnement de Sallèles-d'Aude</i> | 27 |
| SYNTHESE AFOM DU DIAGNOSTIC..... | 28 |
| ENJEUX IDENTIFIES A L'ISSU DU DIAGNOSTIC..... | 29 |
| Article 3 : La stratégie de développement et de valorisation | 30 |
| <i>Préserver le cadre de vie, tout en créant les conditions du « bien vivre ensemble »</i> | 30 |
| Article 4 : Le Projet de développement et de valorisation | 33 |
| Article 5 : Le Programme Opérationnel pluriannuel 2019 - 2021..... | Erreur ! Signet non défini. |
| Article 5 : Le Programme Opérationnel pluriannuel 2019 - 2021..... | 37 |
| Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement : | 69 |
| Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région | 72 |
| Article 8 : Modalités d'intervention et contributions de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne | 73 |
| Article 9 : Gouvernance..... | 73 |
| Article 10 : Durée | 74 |

Préambule :

La structuration territoriale de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée se caractérise par une forte majorité de communes de très petite taille :

- 2 751 des 4 488 communes de notre région comptent moins de 500 habitants, ce qui représente 61 % des communes contre 55 % au niveau national,
- 3 475 communes ont moins de 1 000 habitants (77 % des communes),
- seulement 77 communes ont plus de 10 000 habitants.

2 109 communes représentant 1,13 million d'habitants sont situées en zones de massifs (47 % des communes de la région) ; parmi elles, 1612 communes totalisant plus de 800 000 habitants sont situées en zones de montagne.

Selon les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale entrés en vigueur au 1er janvier 2017, notre région compte désormais 137 Communautés de Communes contre 264 en 2016.

Sur la base de la nomenclature définie par l'INSEE, notre région est constituée de 215 bassins de vie dont 167 bassins de vie ruraux.

Chacun d'eux comprend une « ville-centre » qui assure une fonction de centralité au service de la population de son bassin de vie ainsi que des communes qui peuvent également remplir la fonction de pôle de services de proximité.

En ce qui concerne plus particulièrement les bassins de vie ruraux, ces communes (Villes-centres et Communes/ Pôle de Services) doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs...

Par ailleurs, les communes rurales ou péri-urbaines ont besoin d'agir pour l'attractivité de leurs territoires en valorisant leur cadre de vie, le logement, leurs espaces publics, leur patrimoine,...

Pour leur développement économique, elles doivent également être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises : qualité des infrastructures d'accueil, Très Haut Débit,

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »,

Cette nouvelle politique :

- vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement,
- s'inscrit dans les Contrats de Plan Etat-Région 2015/2020 des ex régions Languedoc Roussillon (thématique 8.1 « équilibre territorial ») et Midi Pyrénées (Article 28.2 « soutenir les fonctions de centralité »),
- est ciblée :
 - en direction des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux tels que définis par l'INSEE,
 - vers les communes « Pôles de services » de plus de 1 500 habitants, qui, par leur offre de services (équipements, commerces,...) remplissent également une fonction de centralité en terme d'offres de services aux populations d'un bassin de vie,
 - enfin, vers les communes « Pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (ancien chefs-lieux de canton).

Article 1 : Objet

Le présent contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, la commune de Sallèles d'Aude, la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, en y associant les services de l'État, le CAUE, VNF, le Conseil Départemental de l'Aude et l'Établissement Public Foncier.

Il a également pour objectifs d'agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune de Sallèles d'Aude vis-à-vis de son bassin de vie, dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la qualification du cadre de vie –qualification des espaces publics et de l'habitat ;
- la valorisation des spécificités locales –patrimoine naturel /architectural /culturel, ...

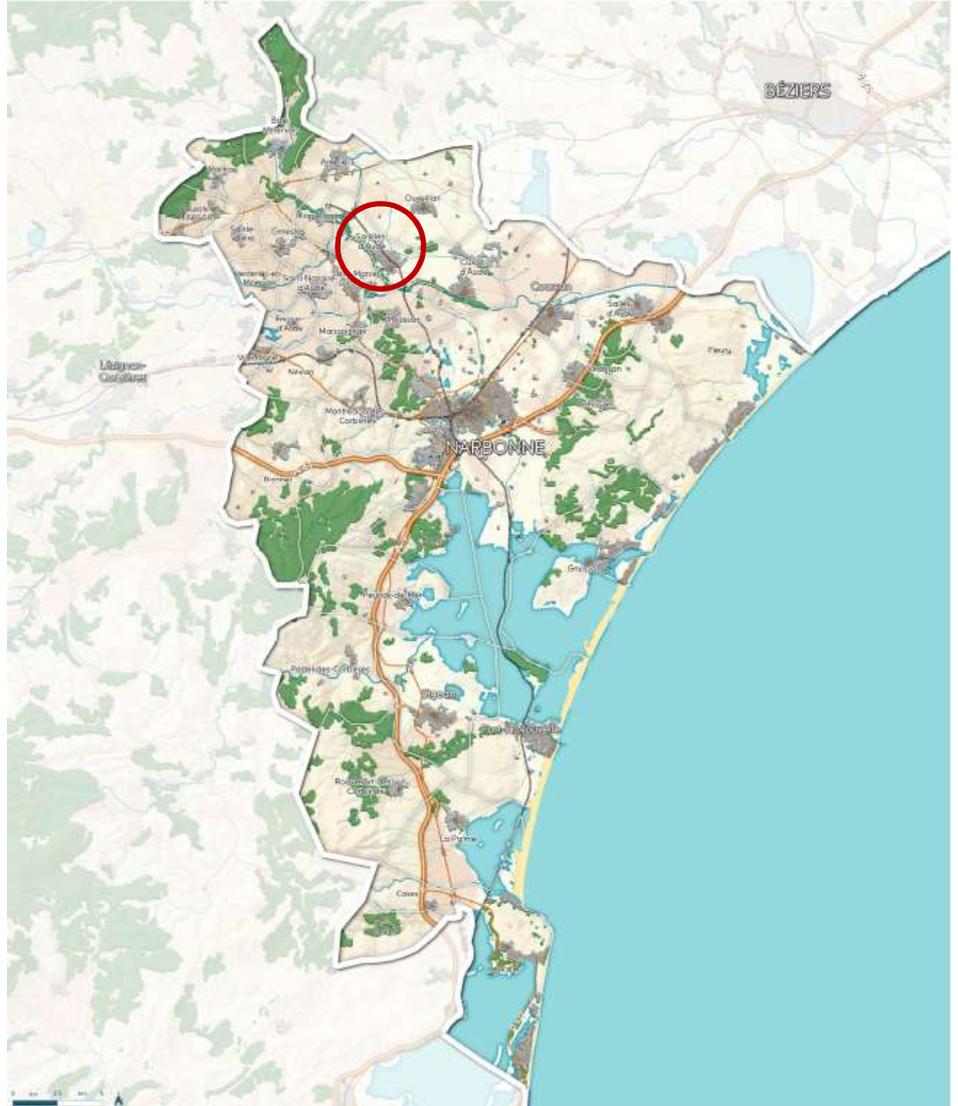
L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique.

Article 2 : Contexte et enjeux

Située au Nord de Narbonne, le long du canal du Midi, la Commune de Sallèles d'Aude est un lieu habité dès l'antiquité. Le site archéologique Amphoralis témoigne de ce riche passé

En retrait des axes structurants du Grand Narbonnais, Sallèles offre un cadre de vie préservé et apaisé à ses habitants où les paysages agricoles et naturels dominent.

Il s'inscrit dans ce que le SCoT du Grand Narbonnais identifie comme un archipel de communes agricoles tout en profitant de sa proximité aux agglomérations de Narbonne et Béziers en matière de services, d'équipement commercial et culturel.



Positionnement du Sallèles d'Aude dans la Grand Narbonne (Source : SCoT du Grand Narbonne)

Son histoire et sa structuration tant urbaine que paysagère sont intimement liées à la présence du Canal de jonction (participant à l'ensemble hydraulique du canal du midi) qui demeure aujourd'hui une composante forte et incontournable du paysage sallelois.

Un cadre de vie remarquable

Territoire au cœur d'une des plus grandes régions viticoles françaises, Sallèles d'Aude se situe entre Cesse et Canal de Jonction, Aude et Canal du Midi.

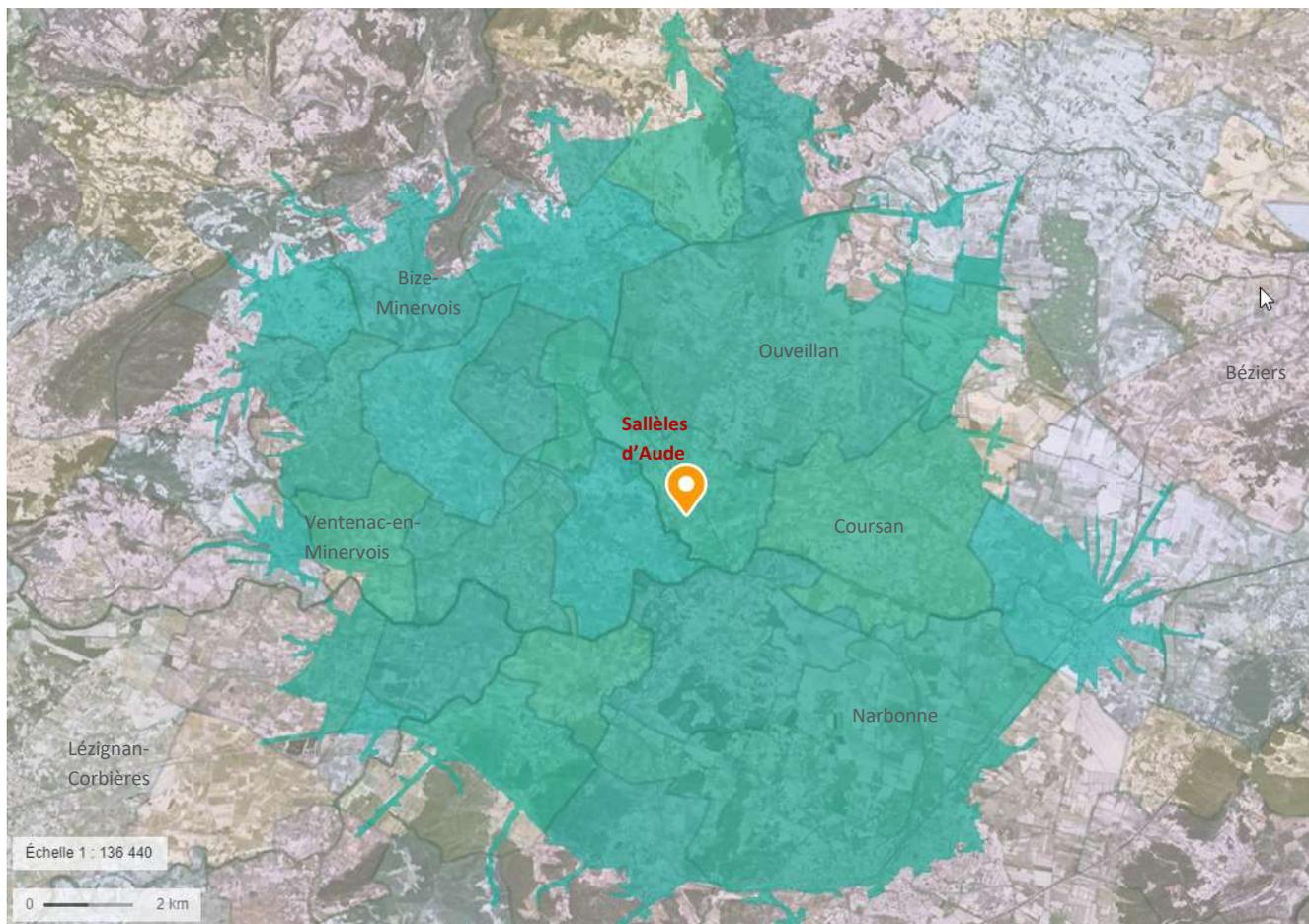
Sallèles d'Aude peut compter sur un patrimoine historique et environnemental remarquable. On peut citer :

- le Canal de Jonction inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco
- le Monument classé de l'épanchoir et l'écluse de Gailhousty
- le Pont-canal de Cesse
- le Monument inscrit le Château de Sallèles et ses jardins
- Et également du patrimoine remarquable non classé : Calvaire, Chapelle Saint-Roch (1654), maisons remarquables en bord de Canal du Midi, Pont Piéton enjambant le Canal
- Le Site Natura 2000 « cours inférieur de l'Aude »
- Deux ZNIEFF de type 1 : « Plaine agricole d'Ouveillan » et « Cours inférieur de l'Aude »



Un positionnement favorable

La commune jouit d'un positionnement favorable du fait de sa proximité des agglomérations de Narbonne (20 minutes) et de Béziers (35 minutes) et de la petite ville de Lézignan (20 minutes)



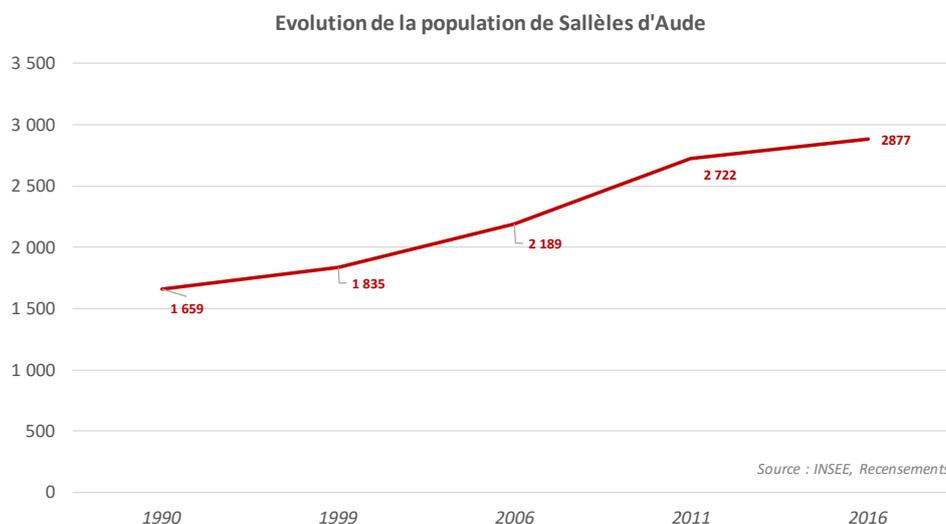
Accessibilité en 15min de voiture depuis Sallèles d'Aude

Elle peut compter également sur la proximité de grandes infrastructures de transports : autoroutes (A61 et A9) et future Gare LGV de Narbonne (Montredon) ; facilitant les déplacements vers les deux métropoles régionales (Montpellier et Toulouse) mais aussi nationale (Paris) et internationales (Barcelone).

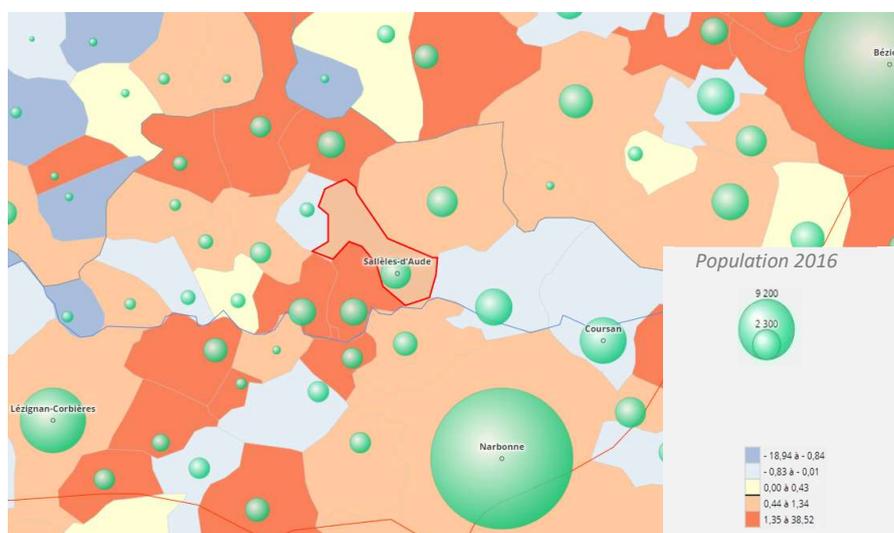
Enfin, elle est reliée aux territoires voisins par un réseau viaire dense facilitant les déplacements.

Une population en forte augmentation ces 25 dernières années

Sallèles d’Aude comptait 2 877 habitants en 2017. C’est **1 218 habitants** gagnés en un peu de plus de 25 ans (1990-2016). Ces évolutions de population sont en phase avec celle connues par le territoire du Grand Narbonne et plus particulièrement les communes rétrolittorales.



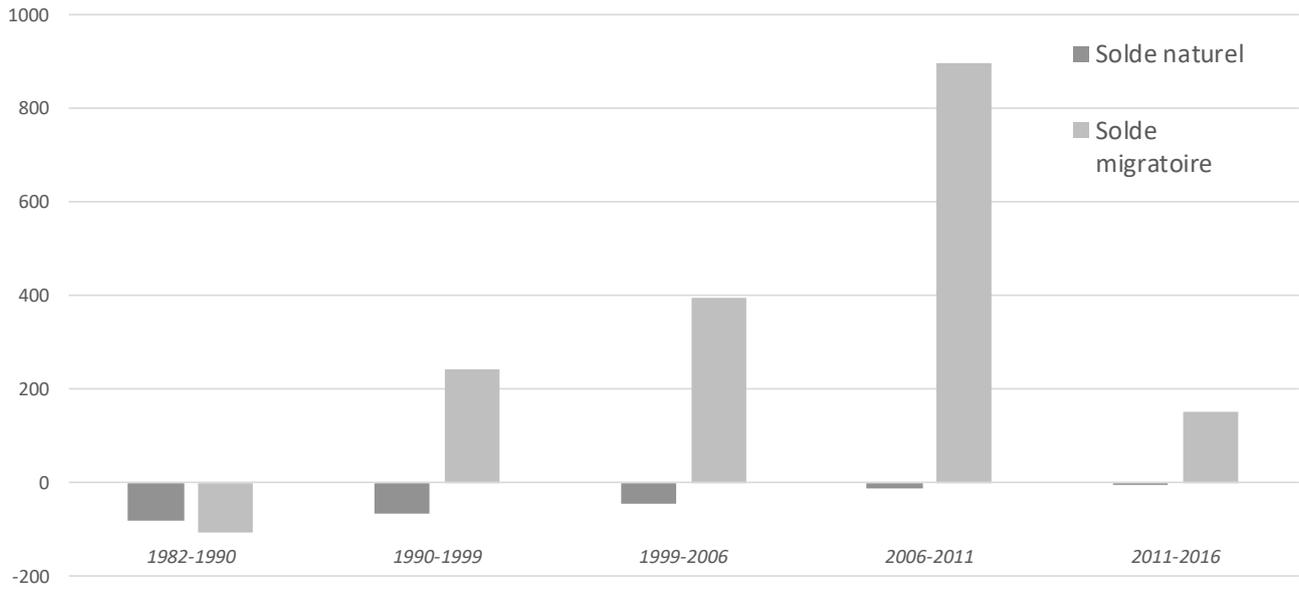
Cette évolution de la population reste positive sur la dernière période intercensitaire (2011-2016) alors que des communes proches (Cuxac d’Aude, Mirepeisset...) perdent des habitants ; confirmant l’attractivité de Sallèles d’Aude.



Ce gain de population repose majoritairement sur un **solde migratoire très important** mais aussi, et c’est notable, un solde naturel quasi neutre. Sallèles d’Aude est une commune très attractive avec un solde migratoire positif depuis la période intercensitaire 1982-1990.

Evolution des soldes naturels et migratoires de Sallèles d'Aude

(Source : INSEE, Recensements)

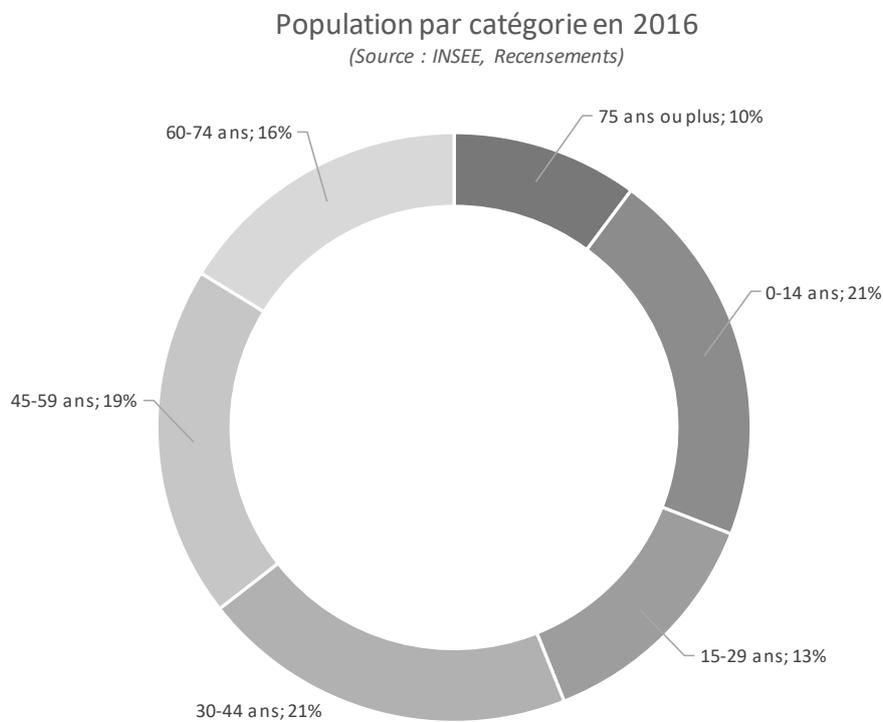


Sur la dernière période intercensitaire (2011-2016), on note également un ralentissement du solde migratoire (152 personnes) soit près de 6 fois moins que la période précédente 2006-2011 (896 habitants).

Un rajeunissement de la population en œuvre, qui interroge l'offre

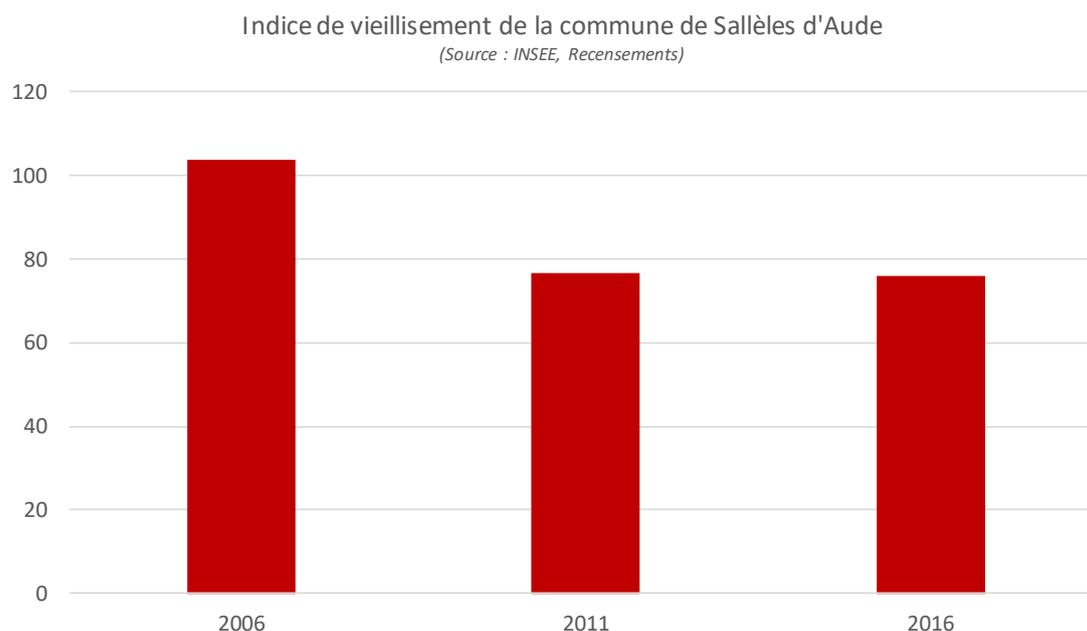
La dynamique importante de la population récente connue par la commune a permis un rajeunissement de la population.

En 2016, 1 habitant sur 5 (20,6%) a moins de 15 ans contre 18,3% à l'échelle nationale et 16,3% pour le Grand Narbonne.



Un autre indicateur est l'indice de vieillissement (rapport entre la population de plus 65 ans / population de moins de 25ans). Il est en baisse constante, passant de 103,7 en 2006 à 75,6 en 2016 ; soit une baisse de 28,1 points en 10 ans !

Une nouvelle fois, il est inférieur en 2016 à celui du Grand Narbonne.



Néanmoins il ne faut pas oublier que le territoire compte également des besoins spécifiques

La tranche de 60-75 ans est en forte augmentation (78 personnes de plus en 5 ans).

Enfin en 2016, 7% de la population de la commune (taux plus élevé que la moyenne national, 6%) avait plus de 80 ans.

La typologie de population de Sallèles d'Aude induit de besoins en équipements à la fois pour les jeunes mais aussi pour les personnes âgées.

Enjeu :

Répondre aux besoins de tous les habitants (jeunes, actifs, seniors)

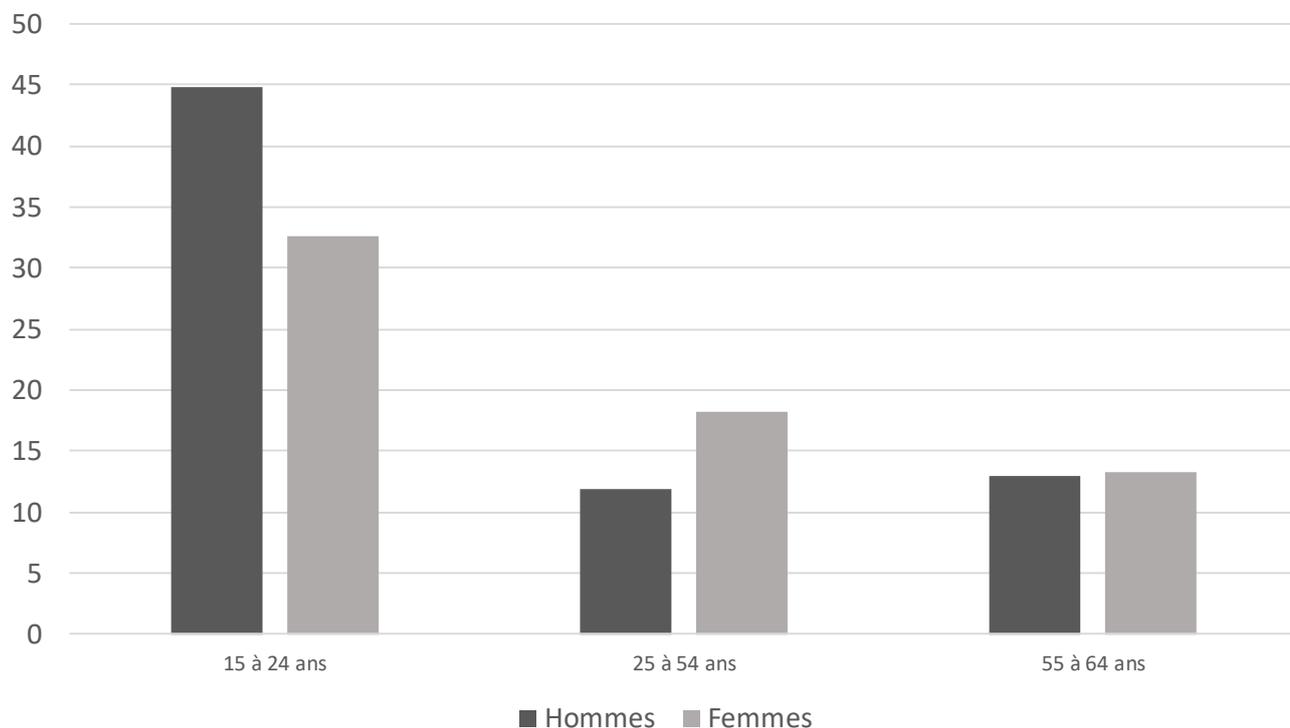
Une précarité importante

La population de Sallèles d'Aude connaît une précarité importante.

En 2016, le taux de chômage atteignait 17%. Ce taux était en augmentation de près de 5 points par rapport à 2011.

Les jeunes sont plus fortement touchés. 44,8 % des hommes de 15 à 24 ans et 32,6% sont au chômage, soit un taux supérieur de 2 ou 3 fois des autres tranches d'âges.

Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2016 (Source : INSEE, Recensements)

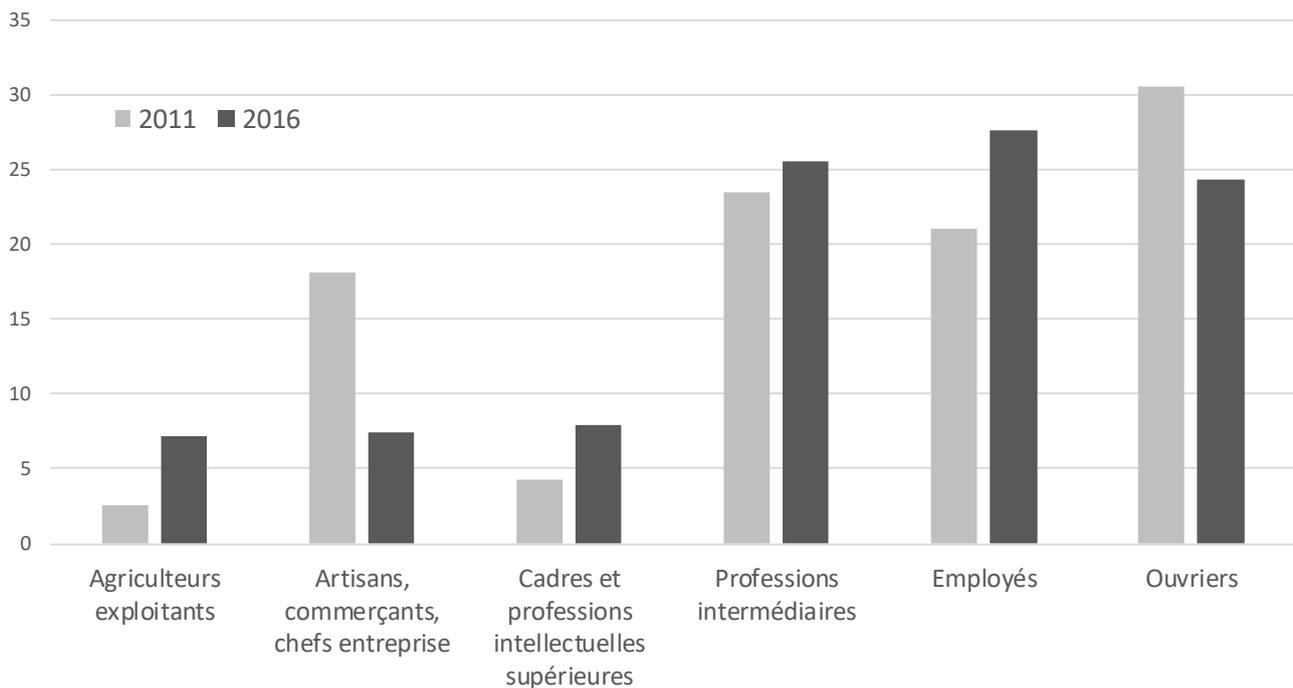


En outre, seulement 37% de ménages étaient imposés en 2016 ; dont 20% vivent en dessous du taux pauvreté : soit un habitant sur 5 de la commune.

La population est constituée majoritairement par les professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2016

(Source : INSEE, Recensements)



Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont peut présents : ils représentant 7,4% en 2016 Néanmoins, leur part a sensiblement augmenté depuis 2011 : + 3,6% en 5 ans.

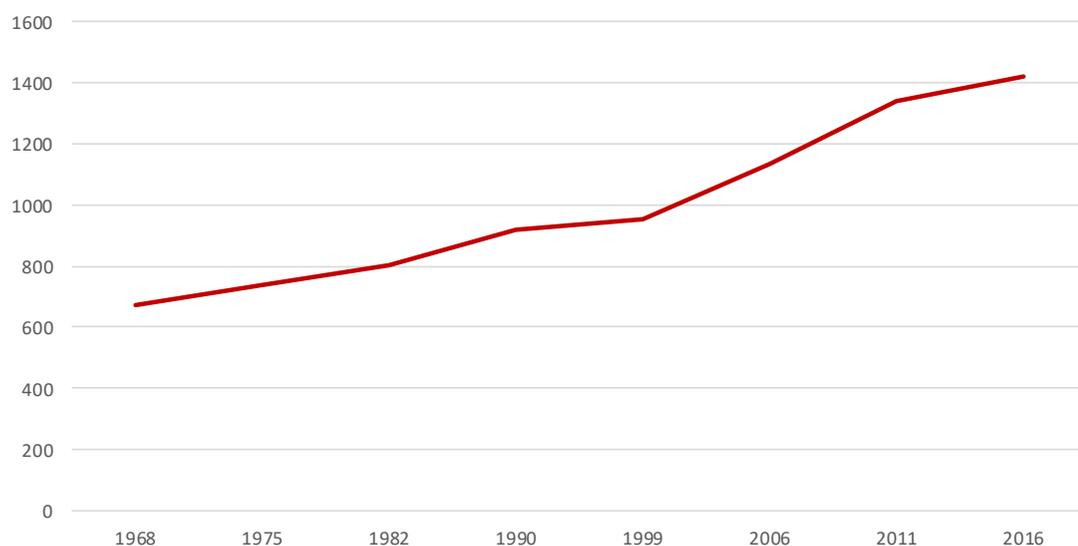
Deux catégories sont en forte baisse : les artisans commerçants, chefs d'entreprise et les ouvriers. Toutes les autres catégories sont en augmentation entre 2011 et 2016.

Un habitat essentiellement composé de maisons individuelles et de résidences principales

Le parc de logement de Sallèles d'Aude a suivi la hausse de la population : en 25 ans, 500 logements supplémentaires sont apparus.

Evolution du nombre de logements

(Source : INSEE, Recensements)

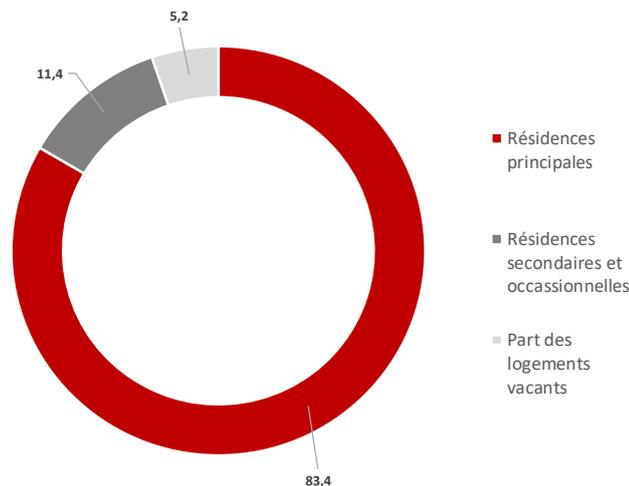


Le parc de logement de Sallèles d'Aude comptait en 2016 une très majorité (83,4%) ; occupées par des propriétaires (71,3%).

En 2015, la commune comptait 1 408 logements dont 83.4% de résidences principales dont 71.5% des ménages sont propriétaires, ces derniers chiffres montrent une véritable résidentialisation de la commune.

La part des résidences secondaires est aujourd'hui de 11,4%, proportion en nette progression depuis les années 80 mais stable depuis 2004.

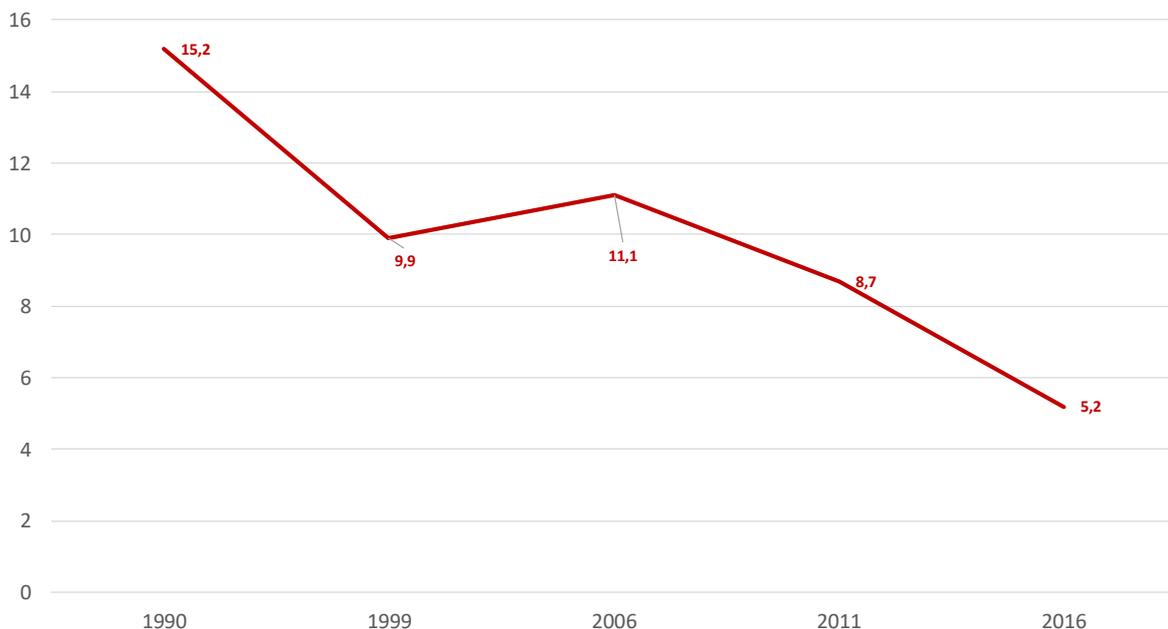
Répartition des logements de Sallèles d'Aude en 2016



Chose plus remarquable, la vacance est en forte réduction. En 2016, 5% des logements de la commune étaient vacants (contre 6% à l'échelle du Grand Narbonne), contre 15% il y a 25 ans

Part des logements vacants Sallèles d'Aude (en %)

Source : INSEE, Recensements



Ces chiffres attestent d'une double attractivité du territoire, Sallèles est une ville active mais également un lieu de villégiature apprécié.

Enjeu :

Maintenir le niveau de vacance aussi bas

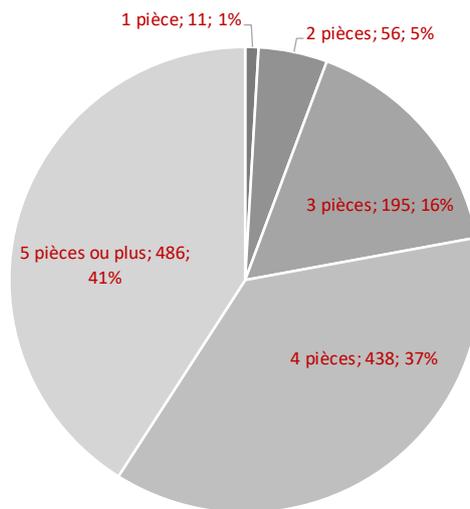
Une part non négligeable d'habitat ancien et des logements grands

1 logement sur 3 date d'avant 1946. Cette part importante d'habitat ancien induit des problématiques spécifiques d'amélioration de l'habitat : précarité énergétique, adaptation...

Au vu de la forte construction de logement de ces dernières années, cette part diminue.

La commune compte peu de petits logements, seulement 6% ont moins de 2 pièces (la taille moyenne des logements est 4,4 pièces) alors que la taille moyenne des ménages est de 2,4 sur la commune en 2016 et que les familles ménages d'une personne représentent ¼ des ménages en 2016 (26,4%).

Résidences principales selon le nombre de pièces en 2016



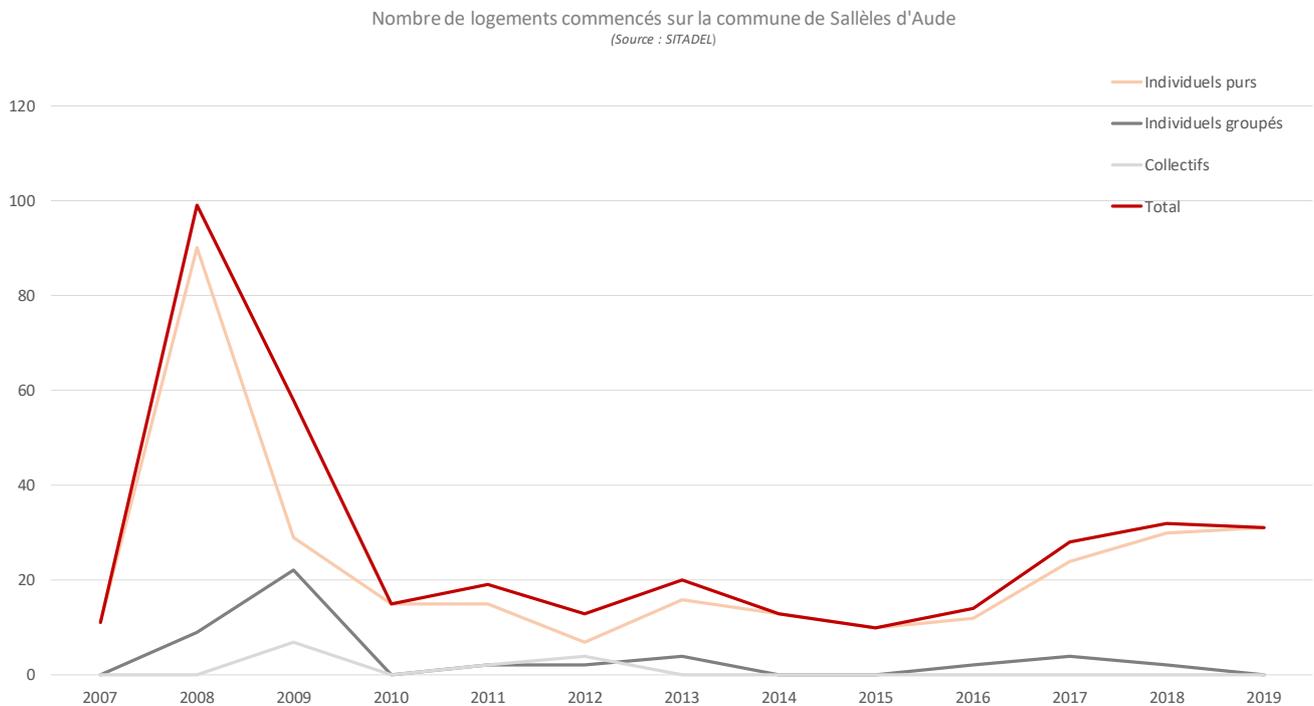
Il apparaît clairement que la commune manque de logements de petites tailles à même de faciliter le parcours résidentiel : décohabitation, séparation,

De même les locations sont peu présentes sur le territoire. Seulement, 26,6% des résidences principales sont des locations. Ce chiffre est en augmentation, leur part a gagné 2,3 en 5 ans.

Néanmoins trouver une location reste un exercice compliqué sur Sallèles d'Aude.

Une construction qui reste soutenue mais peu diversifiée

Entre 2007 et 2019, en moyenne, 28 logements ont été commencés par an sur la commune. Ce chiffre cache des disparités importantes. Les années 2009 et 2010 sont atypiques avec une construction particulièrement importante (100 logements commencés en 2009). Ensuite la construction s'est stabilisée avec une légère accélération ces deux dernières années (25 logements en 2019).



La construction s'est faite quasi exclusivement sur le modèle du logement neuf, en zone pavillonnaire.



Logements pavillonnaires récents

Ainsi, plus aucun logement collectif n'a été commencé depuis 2012 ; et sur ces 12 années ! Cette tendance va s'arrêter avec la réalisation de deux plusieurs projets de logements sociaux à destination de personnes âgées et/ou handicapées.

La construction de maisons neuves ou la réhabilitation de maisons anciennes ne s'accompagnent pas toujours d'une recherche de qualité urbaine : forme de la construction, insertion dans le site, abords paysagers...



Place de la République, un espace public ayant fait l'objet d'une requalification

En corolaire, bien que de nombreux espaces publics ont fait l'objet de requalification, il reste un travail important à réaliser ; aussi bien en entrée de ville qu'au cœur du centre-bourg.

> Enjeux :

Travailler à l'amélioration de l'habitat dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme et du Programme Local de l'Habitat du Grand Narbonne
Continuer le travail engagé sur les espaces publics

Un parc social en évolution

67 logements sociaux sont recensés sur la commune (source PLH), soit 6% du Parc.

Ce chiffre peut paraître modeste mais avec une population communale avoisinant les 2 900 habitants, Sallèles d'Aude n'est pas assujéti sur le plan réglementaire à l'obligation de réalisation de logements sociaux. Néanmoins, les objectifs démographiques maintenus et établis autour des 3 500 habitants sans son PLU à l'Horizon 2030 impliquent d'anticiper les besoins de production d'une offre de logements sociaux.



Logements sociaux en cœur de bourg

Un projet de logements sociaux à destination de personnes âgées est en cours de réalisation sur la commune.

Enjeux :

Continuer à adapter le parc le plus ancien

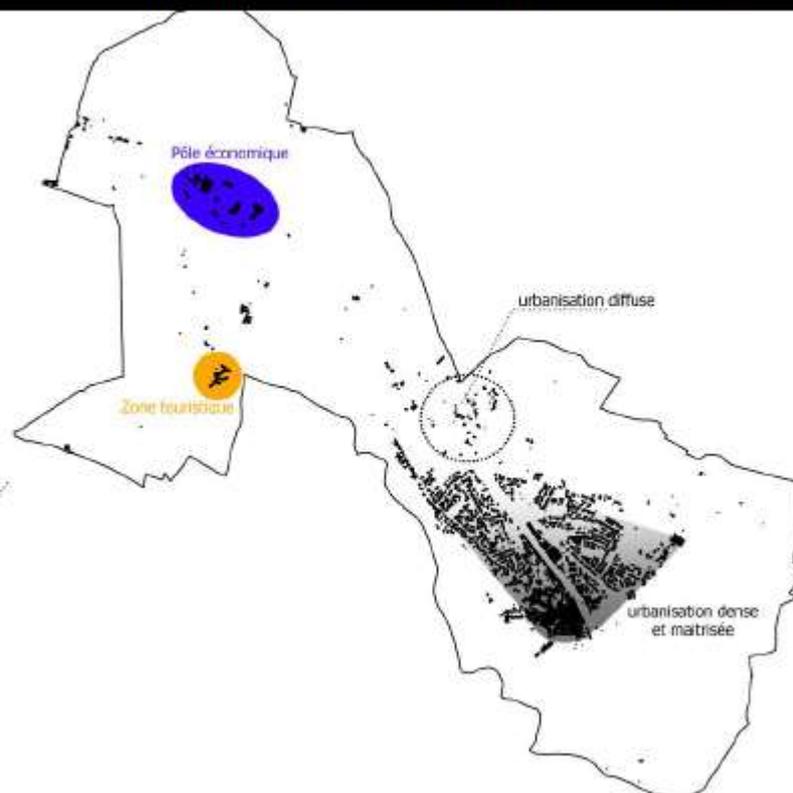
Diversifier l'offre de logements : logements de petite taille, locations, logements sociaux...

Une forme urbaine restée lisible

Sallèles d'Aude a connu une forte croissance démographique depuis la fin des années 90, en dépit de la pression urbaine en résultant, la forme urbaine est restée contenue et le développement urbain a été majoritairement maîtrisé au fil du temps sans hypothéquer les qualités paysagères. Le mitage des zones à dominante naturelle (Zone N et A au PLU) a été contenue.

En cela, les documents de planification successifs ont permis une bonne maîtrise du développement urbain. La commune dispose d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme très récent (datant de 2019).

Schéma de la structuration urbaine de Sallèles d'Aude – source Pét



Cette forme urbaine est un atout indéniable pour Sallèles d'Aude. Elle permet une proximité habitations / services / commerces / équipements ; source essentielle de qualité de vie.

Le travail réalisé dans le nouveau PLU vise à la maintenir.

Un tissu économique bien présent

Sallèles d'Aude n'est pas qu'une commune résidentielle. Elle compte également un tissu économique, héritier d'une longue histoire économique. En effet, il y a déjà plus de 2 000 ans, Sallèles-d'Aude disposait d'une activité économique importante. Elle était un des plus grands villages de potiers gallo-romains et exportait sa production d'amphores, de céramiques, de tuiles, de briques et de lampes à huile dans toute l'Europe.

Par la suite, avec la construction du Canal de Jonction, l'économie locale est bouleversée. L'activité fluviale est dense et connaîtra son apogée au XIXe siècle. On peut alors croiser sur le Canal de Jonction des éclusiers, des mariniers, des pinardiers, des artisans réparateurs de péniches, des pêcheurs de sable et autres négociants en vin comme les Etablissements Passemar ou plus tard les Etablissements Castel Frères. C'est en effet en 1969 que M. Jean Castel implante son antenne languedocienne à Sallèles-d'Aude notamment pour ses diverses voies de communications, fluviales, routières et ferroviaires.

En 2018, la commune compte 176 entreprises dont l'essentiel sont des entreprises de commerce, services à la personne, transports.

Elles généraient 846 emplois (2016), chiffre en légère baisse par rapport à 2011 (854 emplois).

Ce chiffre s'explique par le fait qu'elles sont majoritairement des entreprises déclarant ne pas d'avoir de salariés ; seulement 4% ont plus de 10 salariés.

Malgré son importance (90 entreprises recensées), la filière agricole est faiblement génératrice d'emploi ce qui confirme l'enjeu de diversification des exploitations et notamment sur le segment de l'agro-tourisme.

La viticulture reste aujourd'hui encore un secteur d'activité très développé à Sallèles-d'Aude. La commune mêle bien évidemment vigneron indépendant et caves coopératives. Une partie adhère à la cave Néotera, implantée à Ouveillan, regroupant les Vignerons du Narbonnais (quatre communes : Narbonne, Ouveillan, Sallèles-d'Aude et Vinassan). Elle est aujourd'hui parmi les plus grosses caves coopératives du Sud de la France

La commune compte également une zone industrielle et artisanale (zone de Truilhas) au Nord de la commune. Elle comprend les plus grandes entreprises de Sallèles d'Aude : la Toulousaine des Farines (plus gros moulin à farine du Sud de la Loire) et Carayon, des coopératives avec Audecoop et Somail et Fruits, une société de stockage de produits phyto-sanitaires EDN, la ferronnerie Assemat et le laboratoire Hydrogéotechnique, spécialisé dans l'ingénierie géotechnique et hydrogéologique.

Cette zone dispose d'un atout indéniable, elle est connectée à ligne ferroviaire Bize-Minervois / Narbonne.

Dans l'optique de permettre une extension de la zone d'activité, un projet d'implantation d'une ferme photovoltaïque va être réalisée (le permis de construire est en cours d'instruction).

Le tourisme est une activité économique qui compte de plus en plus. Sallèles d'Aude. La commune profite notamment des retombées liées au Canal.

Un tourisme vert se développe (offre d'hébergement variée) mais qui reste un complément d'activité plus qu'une activité à part entière.

Il s'appuie sur les ressources du territoire, communes au reste du Grand Narbonne et au Minervois :

- l'œnotourisme,
- le tourisme de pleine nature,
- le patrimoine romain et médiéval,
- le patrimoine fluvial.

Sallèles d'Aude dispose d'un point Tourisme Info, à proximité immédiate du Canal de Jonction.



Point Tourisme Info de Sallèles d'Aude

Sallèles d'Aude compte également un musée, le site-musée Amphoralis. Le Musée des potiers gallo-romains de Sallèles d'Aude domine le site de ce qui fut une véritable cité industrielle.

Ouvert depuis 1992, il raconte la vie des potiers et tuiliers qui, pendant trois siècles, produisirent en masse des amphores, des tuiles, des briques, des tuyaux, de la vaisselle et des lampes à huile.



Musée Amphoralis

Sallèles d'Aude comptait également un autre musée, le musée du Vieux Sallèles.

Le Musée du vieux Sallèles, un des plus riches musées ruraux de la région, permettait de découvrir ou redécouvrir les outils qui ont façonné le mode de vie de nos aïeux. Des médailles du sculpteur René Iché sont également visibles.

Malheureusement, le bâtiment qui l'abritait n'étant plus aux normes de sécurité, il est actuellement fermé.

A noter qu'un grand Projet de logements de standing autour de maisons de maître (projet privé), à proximité du Canal du Midi, pourrait conforter le rôle touristique de Sallèles d'Aude

> Enjeux :

Maintenir le tissu économique local, source d'emploi de proximité

Pérenniser et développer de la Zone Industrielle (ZI) de Trulhas en coopération avec le Grand Narbonne

Accompagner le développement du Projet de logements de standing

Une offre de services et de commerces diversifiée

Sallèles d'Aude compte une offre de services et commerces très diversifiée, très majoritairement en centre-bourg.

Outre les services publics (La Poste, centre de Secours et d'Incendie et le Point tourisme Info), la commune compte une offre scolaire et périscolaire développée :

- équipements scolaires : école maternelle et élémentaire regroupant plus de 300 élèves
- petite enfance : halte-garderie, mini-crèche de 25 berceaux
- centre de loisirs

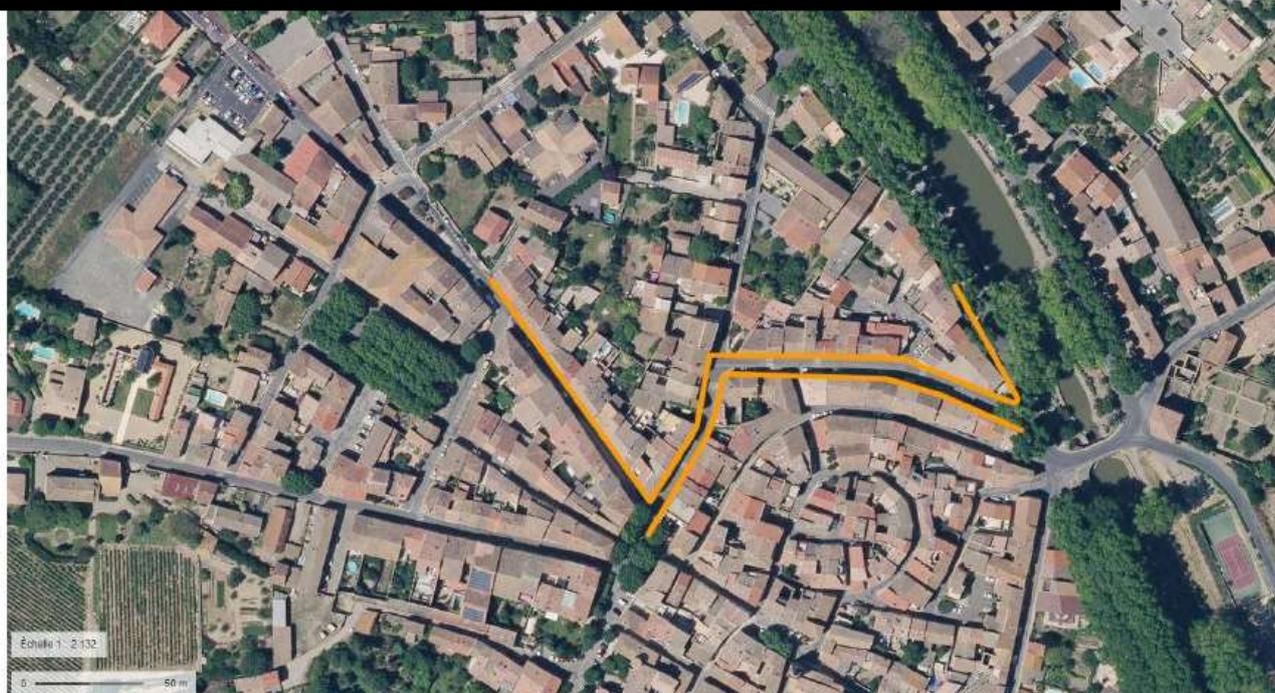
Afin de conforter ces services, un projet de Maisons des Services est à l'étude.

La commune dispose d'une offre de santé importante et structurée par l'ouverture d'une maison médicale :

- centre municipal de santé (où le recrutement de 2 médecins salariés est en cours)
- pharmacie
- maison de retraite (51 lits médicalisés)

Sallèles d'Aude dispose d'une offre commerciale en centralité. L'offre se répartit le long de la rue Clavel, la rue des arts et la Grand rue.

Concentration des principaux commerces et services en centre-ville



La Commune présente une offre de proximité diversifiée, complète, concentrée en centre-bourg : boulangerie, superette, boucherie, café, restaurant, pharmacie, tabac et journaux...

Elle est complétée par un supermarché avec galerie marchande en entrée de ville (sur la route d'Ouveillan).

Pour autant, il existe des difficultés. La plus importante est l'impopularité des commerces couplée à des espaces publics peu propices aux piétons ou aux vélos ; rendant l'expérience « achat » peu conviviale.

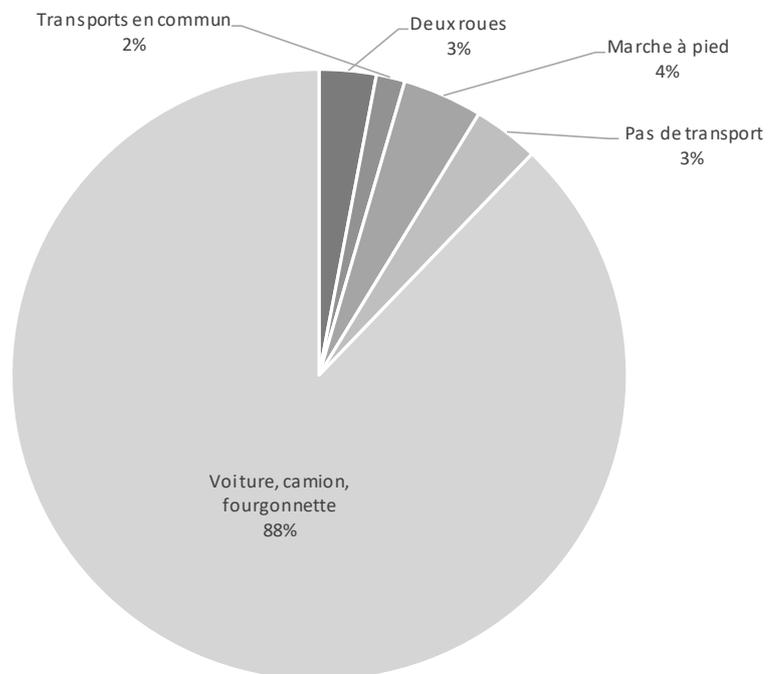
> Enjeux :

Conforter et compléter l'offre d'équipements, services et commerces en centralité (création d'une petite salle de spectacle ou salle polyvalente, création d'un boulo-drome couvert)
Rendre les axes commerçants plus favorables aux commerces : aménagements des trottoirs, apaisement avec l'automobile

La mobilité, un défi pour améliorer la qualité de vie des habitants

Moyen de transport utilisé pour se rendre au travail 2016

(Source : INSEE, Recensements)



La voiture individuelle est le moyen quasi exclusif pour se déplacer (88% des déplacements pour se rendre au travail en 2016). Bien évidemment, ce chiffre n'est pas atypique, et est semblable aux territoires voisins.

Les alternatives à la voiture individuelle restent peu développées ; expliquant pour partie que seulement 2% des actifs utilisent les transports en commun.

L'importance de la voiture individuelle induit des problèmes importants de stationnement, notamment dans le centre-bourg. Pour faciliter le stationnement des habitants du vieux village, la municipalité propose de louer une place dans le parking sécurisé du Jardin du Roy, au tarif de 15 € par mois. Ce parking connaît un bon taux de remplissage ; néanmoins il reste des lieux où le stationnement pose des problèmes comme place de l'église ; engendrant des problèmes de sécurité.

Il existe des transports collectifs mais ils sont peu attractifs : la ligne de Grand Narbonne dessert la commune. Les horaires et sa rapidité pour rejoindre Narbonne la rend peu compétitive face à la voiture.



Plan PERIURBAIN 2019-2020 réseau Citibus du Grand Narbonne

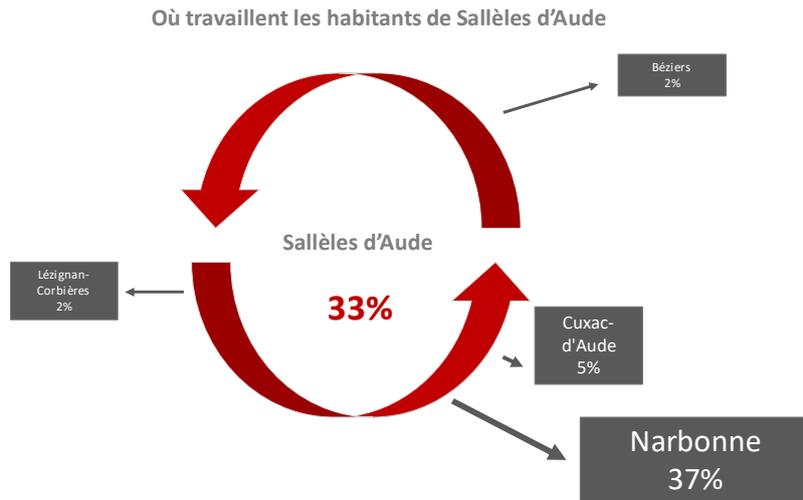
Sallèles d'Aude est également traversée par une voie ferrée, la ligne Narbonne – Bize Minervois. Cette ligne fermée aux voyageurs à la veille de la Seconde Guerre Mondiale, ne sert plus qu'au trafic marchandise.

Elle ne compte pas encore d'aire de co-voiturage « officielle » ; mais comme sur de nombreux territoires il existe des aires spontanées. Une aire de co-voiturage est actuellement à l'étude.

Les mobilités actives sont très peu développées. Les pistes cyclables, les équipements... sont quasi inexistantes ; à l'exception bien évidemment du chemin de halage du Canal de Jonction qui permet de relier le bourg-centre à la zone d'activité de Trulhas.

Enfin, la commune s'inscrit très doucement dans la mobilité durable avec la présence de 2 bornes de recharge de véhicule électrique au jardin du Roy.

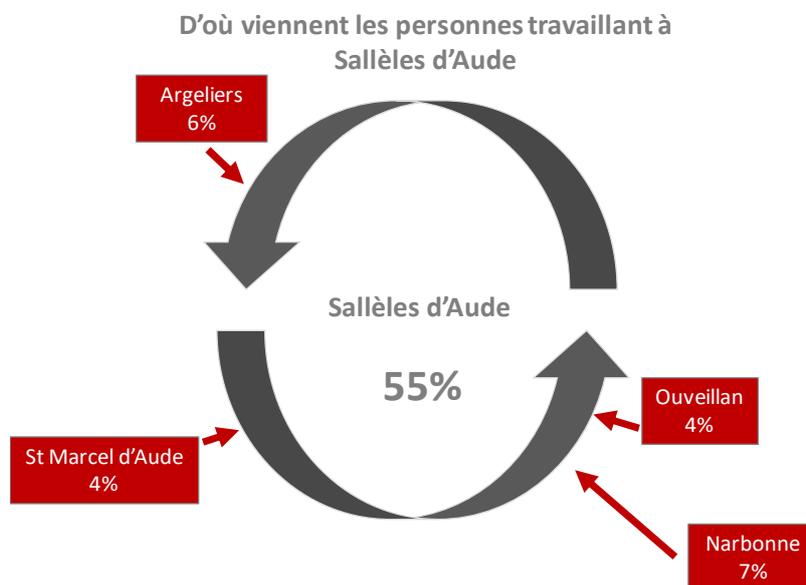
Les actifs de Sallèles d'Aude travaillent en majorité à Narbonne : 390 actifs



C'est légèrement supérieur aux actifs qui travaillent et résident sur la commune : 33%.

Les relations avec les deux autres pôles d'emplois à proximité sont moindres : seulement 2% des actifs travaillent à Béziers et 2% à Lézignan-Corbières.

Il faut également signaler des liens avec Cuxac d'Aude : 5% des actifs de Sallèles d'Aude y travaille.



Une majorité de personnes venant travailler sur Sallèles d'Aude viennent des communes proches.

Néanmoins, c'est une nouvelle fois avec Narbonne que les échanges sont les plus importants (7% des actifs ne résidant pas à Sallèles d'Aude et venant y travailler).

Enfin, la traversée du bourg (rue de la arts et Grand'Rue en particulier) est peu valorisante et peu sécurisée. La circulation est importante, les trottoirs peu larges...



Grand'Rue

Il est urgent de réfléchir à un nouvel aménagement de cet espace du centre-bourg, qui concentre la très grande majorité des commerces.

> Enjeux :

Développer une offre de mobilités complémentaire à la voiture individuelle

Développer des équipements pour les mobilités actives

Apaiser la traversée du centre-bourg

Réfléchir au stationnement dans le centre bourg

Un territoire fortement contraint par les risques

Sallèles d'Aude est impacté par :

- 2 Plans de Prévention des Risques d'Inondations : PPRi Plaine de l'Aude et PPRi du Bassin de la Cesse
- 1 Plan de Prévention des Risques Technologiques : société EDN

A de nombreuses reprises ces dernières années, la commune a connu des inondations tragiques. Des digues ont été érigées. Ces aménagements, principalement le rabaissement du déversoir et des digues du canal, la mise en transparence du pont SNCF et la construction de la nouvelle digue de Cesse, ont bien fonctionné lors des dernières crues.



Digues

Des activités culturelles et de loisirs importants participant au rayonnement de Sallèles-d'Aude

Sallèles d'Aude dispose d'un tissu associatif important et dynamique.

Outre la fête locale, d'autres manifestations phares peuvent être mises en avant :

- Le Festival de Cornemsuses début juin, sur la place, au calvaire, et dans divers points de la commune
- le Festival Eau, Terre et Vin en juillet avec de nombreuses animations tout au long du Canal
- le Marché des Potiers, en août, sur la Place de la République,
- le marché de la Cousette
- ...

Ces manifestations se déroulent dans le centre-bourg participant à sa vitalité et permettant de conforter les commerces, maisons d'hôtes... qui s'y trouvent.

La commune compte également une bibliothèque municipale implantée en coeur du village.

> Enjeux :

Penser les aménagements pour faciliter cette vitalité culturelle et de loisirs

SYNTHESE AFOM DU DIAGNOSTIC

ATOUTS / OPPORTUNITES

- > Une situation géographique avantageuse
- > Un territoire attractif
- > Une population jeune
- > Un patrimoine riche
- > Un tissu commercial qui fonctionne bien
- > Une offre de services et équipements complète, diversifiée, implantée en très grande majorité en centralité
- > Des équipements et services rayonnants sur les communes alentours (micro-crèche, Maison Médicale)
- > Une vacance très faible
- > Une offre d'hébergement touristique
- > Une activité culturelle riche
- > Un tourisme vert qui prend de l'importance
- > Un grand projet en bord de Canal du Midi
- > Une zone d'activités reliée au Fret

FAIBLESSES / MENACES

- > Une offre d'emplois n'arrivant pas à se développer aussi rapidement que la population
- > Une construction peu diversifiée
- > Un parc de logement ancien, pas toujours bien réhabilité>
- > Un stationnement problématique en centre-bourg
- > Une mobilité basée quasi uniquement sur la voiture individuelle dépendante du prix du pétrole
- > Une traversée du bourg (D1118) peu valorisante et peu sécurisée
- > Des équipements pour les mobilités activités actives très peu nombreux
- > Une grande vulnérabilité aux risques
- > Une politique de développement durable timide

ENJEUX IDENTIFIES A L'ISSU DU DIAGNOSTIC

- Renforcer l'attractivité de la commune pour soutenir les équipements et les services
- Apaiser la traversée du centre-bourg
- Développer une offre de logements diversifiée pour répondre à l'évolution du profil des ménages
- Proposer une offre touristique et de loisirs qualitative pour capter les flux qui traverse la commune
- Proposer des alternatives à la voiture individuelle

Article 3 : La stratégie de développement et de valorisation

Préserver le cadre de vie, tout en créant les conditions du « bien vivre ensemble »

Les enseignements du diagnostic montrent que Sallèles d'Aude est un bourg-centre dynamique offrant à ces habitants mais aussi ceux de communes proches des services et équipements de qualité ; et en centralité.

Pour tirer parti de cette situation et répondre aux problématiques qui lui sont propres, Sallèles d'Aude s'est dotée d'un nouveau PLU. La stratégie de la commune à horizon 2030 s'articule autour d'un objectif « chapeau » qui se retrouve logiquement dans celle du bourg-centre de Sallèles d'Aude :

Préserver le cadre de vie, tout en créant les conditions du « bien vivre ensemble ».

Cette stratégie se décline en en 3 axes complémentaires.

1) Faire du canal, un socle essentiel du développement de Sallèles d'Aude

En effet afin de mettre en œuvre la stratégie de Sallèles d'Aude, il est nécessaire que le Canal de Jonction soit mieux pris en compte par la commune. Il faut développer une approche plus globale où les projets du Bourg-centre soient réfléchis en cohérence avec la Canal. Il est source de qualité de vie, mais aussi de retombées touristiques pour le territoire. Il doit être au cœur de la stratégie de développement et valorisation du Bourg-centre.

Trois projets sont à même de tendre vers cet objectif : sécuriser et aménager le Quai de Lorraine, restaurer la passerelle de Sallèles d'Aude et réaliser un plan directeur pour l'aménagement des abords du Canal du Midi dans la traversée de Sallèles d'Aude.

Ils auront également une incidence sur le développement de l'économie touristique de la commune. Elle est intimement liée au Canal. Il est nécessaire de mettre en œuvre plusieurs projets afin d'ne faire un atout économique encore plus important pour le bourg-centre de Sallèles d'Aude. Ces projet sont les suivants : développer un réseau de boucles de randonnées reliant les lieux touristiques et patrimoniaux de Sallèles d'Aude, mettre en place une communication / signalétique à destination des touristes, amélioration des conditions d'accueil du camping municipal, accompagner le projet de résidence touristique à proximité du Canal de Jonction, réfléchir au devenir de la collection du Musée du Vieux Sallèles et réhabiliter la maison Steiner.

2) Conforter l'attractivité du centre-bourg

En outre, il est essentiel de conforter l'attractivité du centre-bourg. Sallèles d'Aude a la chance de disposer en centralité de l'essentiel des services, des équipements et des commerces. Elle a également la chance d'avoir un centre-bourg sécurisé contre les inondations grâce à la construction de digues.

Elle souhaite préserver cette offre d'équipements et services qui est un des facteurs essentiels de son attractivité.

Plusieurs projets sont à même de permettre de cette ambition : engager une réflexion sur le devenir de la maison de Retraite, agrandir la Mairie, réfléchir au devenir des bâtiments des pompiers et de l'atelier municipal, créer un lieu d'exposition dédié à l'art en centre-bourg, créer un espace de loisirs à proximité du bourg le long de la D1118, relancer un marché de plein vent sur la place de la République, réaliser une aire de lavage des engins agricoles

En outre, il est essentiel de poursuivre la requalification du centre-bourg. C'est un élément important pour qu'il continue à être attractif. Malgré de nombreux points difficiles, les commerces du centre-bourg fonctionnent bien, les logements sont occupés. La réalisation des projets suivants est le moyen d'y parvenir : lancer un opération façade pour embellir le centre-bourg ; réfléchir au devenir de la cave Jalbeau ; requalifier la Grand Rue et la Rue des Arts ; mettre en place une politique foncière pour une stratégie de l'habitat ; accompagner les deux projets de logements pour personnes âgées et/ou handicapées ; finaliser la requalification l'avenue Marcelin Albert.

Enfin, le projet souhaite favoriser l'accessibilité au bourg-centre Sallèles d'Aude. Actuellement l'autosolisme est roi. Il est même parfois difficile de se déplacer à pied ou en vélo du fait de l'absence d'équipement (pas de cheminements dédiés, pas de place de stationnement pour les vélos...), d'un réseau routier départemental passant en centre-bourg, source de passage pour les commerçants mais aussi source d'accessibilité contrainte (trottoir très étroits, circulation dense...) pour les usagers.

La stratégie vise par les projets suivants à modifier profondément l'existant en : mailler la commune de pistes cyclables, étudier la possibilité d'une déviation Poids Lourds du centre-bourg, développer des parkings vélo à proximité des commerces, lancer une étude circulation et stationnement à l'échelle du centre-bourg et requalifier l'avenue René Icher pour la mettre en sécurité.

3) Inscrire le projet de développement et de valorisation du bourg communal et territorial

Au regard de ses services, équipements, commerces, Sallèles d'Aude occupe une place importante dans le Nord-Ouest du Grand Narbonne.

Le SCOT du Grand Narbonne souligne notamment que la présence de bourgs-centres dynamiques et attractifs est décisive à la qualité de vie, à la cohésion sociale et au développement économique du territoire. Le renouvellement de l'habitat, l'amélioration de sa qualité font partie des leviers à activer pour conforter et affirmer le rôle stratégique joué par les bourgs centres dans leur environnement. A l'échelle du territoire du Grand Narbonne, plusieurs démarches sont en cours visant à conforter les centralités du territoire, résorber la vacance dans le bâti ancien qui se trouve principalement dans les centres bourgs et assurer la qualité d'habiter dans le contexte de la transition écologique. Ces démarches seront mises en œuvre à Sallèles d'Aude et contribueront à son projet de développement et de valorisation du Bourg Centre.

Dans le cadre de sa compétence en matière de mobilité, le Grand Narbonne réfléchit à de nouvelles formes de mobilités, alternatives au tout-voiture. Dans ce cadre, Sallèles d'Aude souhaite créer un pôle multimodal en lien avec la réouverture de la halte ferroviaire. Ce projet d'envergure pour la partie minervoise du Grand Narbonne doit s'inscrire dans la politique mobilité du Grand Narbonne.

Le Grand Narbonne a mis en place depuis le 1 avril 2019 le permis de louer pour 11 communes : Bize-Minervois, Caves, Coursan, Cuxac d'Aude, Fleury d'Aude, La Palme, Marcorignan, Portel-des-Corbières, Roquefort-des-Corbières, Saint-Marcel-sur-Aude et Sigean. C'est un dispositif de lutte contre l'habitat indigne. Les propriétaires (ou leurs mandataires) de secteurs ciblés doivent demander un « permis de louer ». Ils ont pour obligation de faire d'une demande d'autorisation préalable de mise en location (APML). Sallèles d'Aude souhaite que ce dispositif soit étendu à son territoire.

Enfin, Le Grand Narbonne a élaboré en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée sa feuille de route en faveur de la transition énergétique. La Communauté d'agglomération s'inscrit dans la trajectoire nationale bas carbone et vise à devenir :

- Un territoire autonome en électricité d'ici 2030,
- Un territoire à énergie positive d'ici 2050 reposant sur un développement des énergies renouvelables (qui produit au minima autant d'énergie qu'elle en consomme).

Sallèles d'Aude souhaite s'inscrire dans cette feuille de route en mettant en œuvre deux projets. Le premier est l'accompagnement du développement d'une ferme photovoltaïque au sol et le second de mieux faire connaître l'outil « cadastre solaire » développé par le Grand Narbonne.

Article 4 : Le Projet de développement et de valorisation

| LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION | | Court terme (2020-2021) | Moyen terme (2022-2025) | Long terme (2026-2030) |
|---|--|----------------------------|----------------------------|---------------------------|
| AXE STRATEGIQUE 1 : FAIRE DU CANAL, UN SOCLE ESSENTIEL DU DEVELOPPEMENT DE SALLELES D'AUDE | | | | |
| ACTION 1.1 Réfléchir à la place du Canal de Jonction dans le Bourg | <i>Sécuriser et aménager le Quai de Lorraine</i> | | | |
| | <i>Restaurer la passerelle de Sallèles d'Aude</i> | | | |
| | <i>Réaliser un plan directeur pour l'aménagement des abords du Canal du Midi dans la traversée de Sallèles d'Aude</i> | | | |
| ACTION 1.2 Développer l'économie touristique en lien avec le Canal | <i>Développer un réseau de boucles de randonnées reliant les lieux touristiques et patrimoniaux de Sallèles d'Aude</i> | | | |
| | <i>Mettre en place une communication / signalétique à destination des touristes</i> | | | |
| | <i>Amélioration des conditions d'accueil du camping municipal</i> | | | |
| | <i>Accompagner le projet de résidence touristique à proximité du Canal de Jonction</i> | | | |
| | <i>Réfléchir au devenir de la collection du Musée du Vieux Sallèles</i> | | | |
| | <i>Réaliser un lac de loisirs derrière le cimetière neuf</i> | | | |
| | <i>Réhabiliter la maison Steiner</i> | | | |

| AXE STRATEGIQUE 2 : CONFOTER L'ATTRACTIVITE DU CENTRE-BOURG | | | | |
|---|---|--|--|--|
| ACTION 2.1 Maintenir l'offre d'équipements et de services en centre-bourg | <i>Réfléchir au devenir de la Maison de Retraite</i> | | | |
| | <i>Agrandir la Mairie pour répondre aux besoins de la population</i> | | | |
| | <i>Réfléchir sur le devenir des bâtiments des pompiers et de l'atelier municipal</i> | | | |
| | <i>Réhabiliter le stade municipal Saint-Exupéry</i> | | | |
| | <i>Créer un lieu d'exposition dédié à l'art en centre-bourg</i> | | | |
| | <i>Créer un espace de loisirs à proximité du bourg le long de la D1118</i> | | | |
| | <i>Relancer un marché de plein vent sur la place de la République</i> | | | |
| | <i>Réaliser une aire de lavage des engins agricoles</i> | | | |
| | <i>Créer une Maison des Services</i> | | | |
| ACTION 2.2 Poursuivre la requalification du centre-bourg | <i>Lancer une opération façade pour embellir le centre-bourg</i> | | | |
| | <i>Réfléchir au devenir de la cave Jalbeau</i> | | | |
| | <i>Requalifier la Grand Rue et la Rue des Arts</i> | | | |
| | <i>Mettre en place une politique foncière pour une stratégie de l'habitat</i> | | | |
| | <i>Accompagner les deux projets de logements pour personnes âgées et/ou handicapées</i> | | | |
| | <i>Finaliser la requalification l'avenue Marcelin Albert</i> | | | |
| | <i>Finaliser le plan d'accessibilité</i> | | | |
| ACTION 2.3 Favoriser l'accessibilité en centre-bourg | <i>Mailler la commune de pistes cyclables</i> | | | |
| | <i>Etudier la possibilité d'une déviation Poids Lourds du centre-bourg</i> | | | |
| | <i>Développer des parkings vélo à proximité des commerces</i> | | | |
| | <i>Lancer une étude circulation et stationnement à l'échelle du centre-bourg</i> | | | |
| | <i>Requalifier l'avenue René Iché pour la mettre en sécurité</i> | | | |

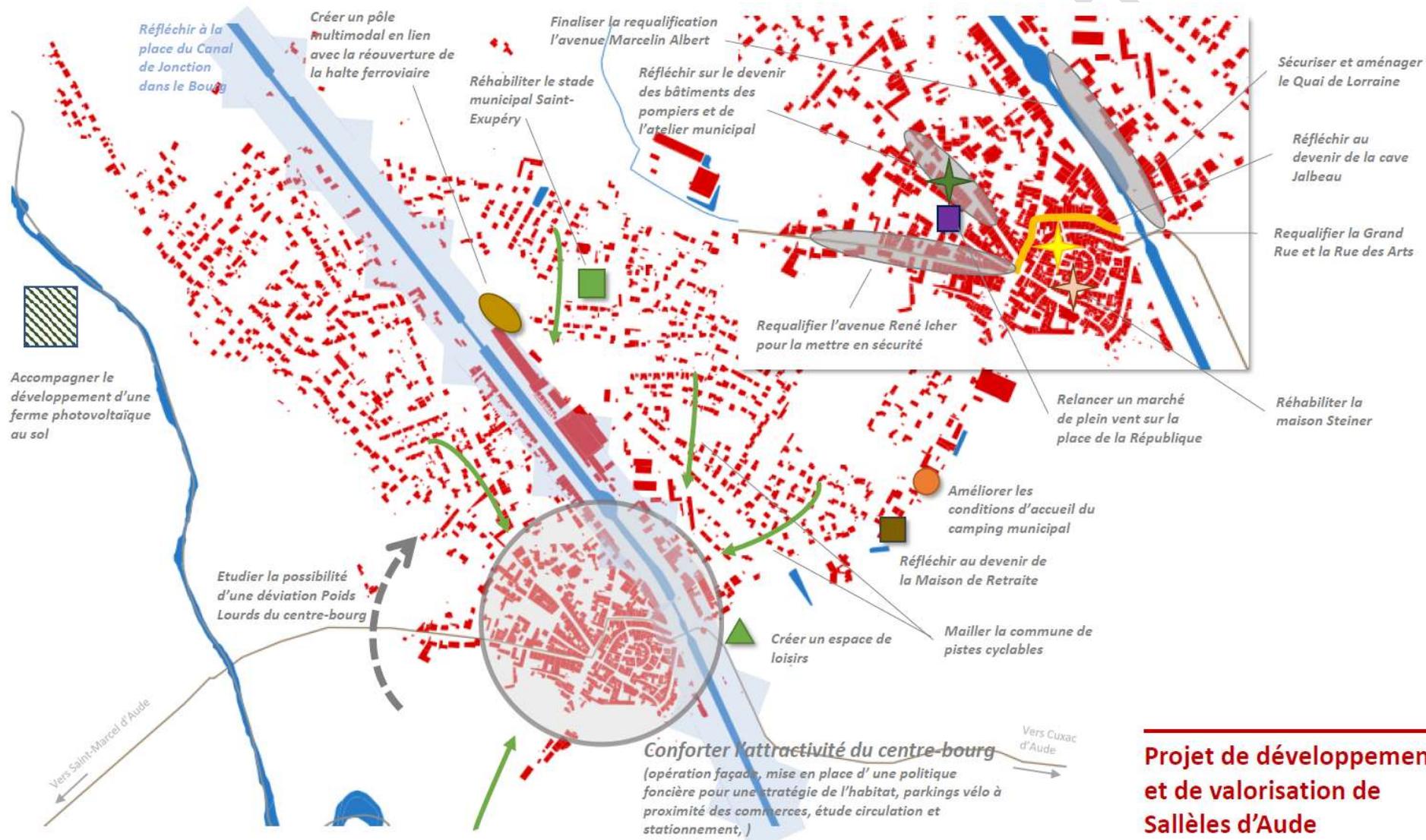
AXE STRATEGIQUE 3 : INSCRIRE LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DU BOURG-CENTRE DANS UN CONTEXTE COMMUNAUTAIRE ET TERRITORIAL

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| ACTION 3.1 Participer aux démarches mises en œuvre à l'échelle supra-communale | Créer un pôle multimodal en lien avec la réouverture de la halte ferroviaire | | | |
| | Lancer la réflexion sur l'opportunité de mettre en place un permis de louer | | | |
| | Accompagner le développement d'une ferme photovoltaïque au sol | | | |
| | Faire connaître l'outil cadastre solaire pour développer l'énergie solaire | | | |

document de travail

07/08/2020

SYNTHESE CARTOGRAPHIQUE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE SALLELES D'AUDE



Projet de développement et de valorisation de Sallèles d'Aude

Article 5 : Le Programme Opérationnel pluriannuel 2019 - 2021

Le Programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions présenté ci-après, a vocation à s'inscrire dans le cadre du contrat de développement territorial régional de la communauté d'Agglomération du grand Narbonne.

Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du contrat de développement territorial régional de la communauté d'Agglomération du grand Narbonne.

| PHASAGE DU PROGRAMME OPERATIONNEL PLURIANNUEL | | 2020 | 2021 |
|---|---|------|------|
| AXE STRATEGIQUE 1 : FAIRE DU CANAL, UN SOCLE ESSENTIEL DU DEVELOPPEMENT DE SALLELES D'AUDE | | | |
| ACTION 1.1 Réfléchir à la place du Canal de Jonction dans le Bourg | 1.1.1 : Sécuriser et aménager le Quai de Lorraine | | |
| | 1.1.2 : Restaurer la passerelle de Sallèles d'Aude | | |
| ACTION 1.2 Développer l'économie touristique en lien avec le Canal | 1.2.1 Développer un réseau de boucles de randonnées reliant les lieux touristiques et patrimoniaux de Sallèles d'Aude | | |
| | 1.2.2 Mettre en place une communication / signalétique à destination des touristes | | |
| | 1.2.3 : Réfléchir au devenir de la collection du Musée du Vieux Sallèles | | |
| AXE STRATEGIQUE 2 : CONFOTER L'ATTRACTIVITE DU CENTRE-BOURG | | | |
| ACTION 2.1 Maintenir l'offre d'équipements et de services en centre-bourg | 2.1.1 Réfléchir au devenir de la Maison de Retraite | | |
| | 2.1.2 : Réfléchir sur le devenir des bâtiments des pompiers et de l'atelier municipal | | |
| | 2.1.3 : Réhabiliter le stade municipal Saint-Exupéry | | |
| | 2.1.4 : Créer un espace de loisirs à proximité du bourg le long de la D1118 | | |
| | 2.1.5 : Relancer un marché de plein vent sur la place de la République | | |
| | 2.1.6 : Réaliser une aire de lavage des engins agricoles | | |
| ACTION 2.2 | 2.2.1 : Lancer une opération façade pour embellir le centre-bourg | | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| Poursuivre la requalification du centre-bourg | 2.2.2 : Réfléchir au devenir de la cave Jalbeau | | |
| | 2.2.3 : Requalifier la Grand Rue et la Rue des Arts | | |
| | 2.2.4 : Mettre en place une politique foncière pour une stratégie de l'habitat | | |
| | 2.4.5 : Accompagner les deux projets de logements pour personnes âgées et/ou handicapées | | |
| | 2.4.6 : Finaliser la requalification l'avenue Marcelin Albert | | |
| ACTION 2.3 Favoriser l'accessibilité en centre-bourg | 2.3.1 : Etudier la possibilité d'une déviation Poids Lourds du centre-bourg | | |
| | 2.3.2 : Lancer une étude circulation et stationnement à l'échelle du centre-bourg | | |
| | 2.3.3 : Requalifier l'avenue René Icher pour la mettre en sécurité | | |
| | 2.3.4 : Finaliser le plan d'accessibilité | | |
| AXE STRATEGIQUE 3 : INSCRIRE LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DU BOURG-CENTRE DANS UN CONTEXTE COMMUNAUTAIRE ET TERRITORIAL | | | |
| ACTION 3.1 Participer aux démarches mises en œuvre à l'échelle supra-communale | 3.1.1 : Lancer la réflexion sur l'opportunité de mettre en place un permis de louer | | |
| | 3.1.2 : Accompagner le développement d'une ferme photovoltaïque au sol | | |
| | 3.1.3 : Faire connaître l'outil cadastre solaire pour développer l'énergie solaire | | |

Ce programme est détaillé dans les fiches action suivantes. Les projets présentés dans ces fiches sont des projets prévisionnels présentés à titre indicatif ; leur financement par les partenaires cosignataires du présent contrat sera proposé dans le cadre des programmations annuelles des contrats territoriaux et sera conditionné par l'existence de dispositifs appropriés chez l'un ou plusieurs des cosignataires.

Axe 1

**FAIRE DU CANAL, UN SOCLE ESSENTIEL
DU DEVELOPPEMENT DE SALLELES
D'AUDE**

Fiche action 1.1.

Réfléchir à la place du Canal de Jonction dans le Bourg

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte et enjeux

Salleles d'Aude jouit d'un atout remarquable mais dont la valorisation reste perfectible : la traversée de son bourg par le Canal de Jonction.

Ce canal est entièrement situé sur la commune de Sallèles-d'Aude. Il mesure 5 km de long Il permet de joindre le canal du Midi à l'Aude, puis au canal de la Robine, et constitue le trait d'union entre le canal du Midi et Narbonne, puis Port-la-Nouvelle et la Méditerranée.

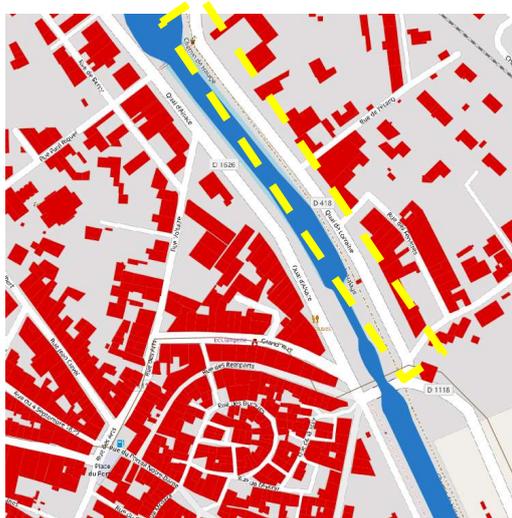
Ce canal participe fortement au cadre de vie de Sallèles d'Aude, mais il est nécessaire de mieux la valoriser, entre travaillant sur les espaces publics les proches de celui-ci.

Objectifs stratégiques

- Veiller à la qualité de la façade urbaine de cœur de ville perçue depuis la ligne d'eau
- Requalifier les espaces publics à proximité du Canal

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 1.1.1. : Sécuriser et aménager le Quai de Lorraine**

Descriptif : La commune va réaliser, en partenariat avec le département et VNF, la réfection du quai de Lorraine, de la passerelle jusqu'au pont de Cuxac. Il sera aménagé un giratoire franchissable afin de réguler le trafic et un ralentisseur sur le quai pour réduire la vitesse.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 200 000€ HT

Calendrier prévisionnel :

2020 : Lancement des travaux

2021 : Réalisation

Partenaires potentiellement concernés :

- Conseil Régional Occitanie (sur les cheminements doux et l'amélioration esthétique des espaces publics)
- Conseil Département de l'Aude
- VNF
- Etat

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 1.1.2. : Restaurer la passerelle de Sallèles d'Aude

Descriptif : La passerelle style Eiffel a été construite en 1893 et est encore aujourd'hui très utilisée. Sa conception en treillis lui confère une identité particulière, reconnaissable entre mille sur le canal. Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996, elle nécessite aujourd'hui un entretien particulier que demande une vieille dame qui a veillé plus d'une centaine d'années sur le canal. Les années qui passent et les saisons qui se succèdent ont des conséquences sur le métal et les éléments de la passerelle : corrosion, dégradations et affaiblissement. La passerelle doit donc se refaire une beauté pour retrouver tout son éclat et faire perdurer son image. Dans un premier temps, des travaux de forage vont permettre d'enterrer tous les réseaux, ensuite la passerelle sera déposée bénéficier d'une restauration complète au niveau du métal et de la peinture, avec comme contrainte une restauration à l'identique. La couleur pressentie est donc un gris, et une mise en lumière est également prévue afin de mettre en valeur ce symbole patrimonial.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 130 000€ HT

Calendrier prévisionnel :

2020 : Réalisation

2021 :

Partenaires potentiellement concernés :

- VNF
- ABF

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Nombre de mètre requalifié du Quai de Lorraine
- Réalisation de la restauration de la passerelle

Axe 1

**FAIRE DU CANAL, UN SOCLE ESSENTIEL
DU DEVELOPPEMENT DE SALLELES
D'AUDE**

Fiche action 1.2.

Développer l'économie touristique en lien avec le Canal

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte et enjeux

Le Canal est la principale porte d'entrée touristique de Sallèles d'Aude.

Sallèles d'Aude doit tirer profit de cette aubaine pour développer son économie touristique. Dès à présent, des projets importants sont prévus à moyen terme (hébergement touristique). Il convient de ne pas oublier l'existant et de le pérenniser.

Objectifs stratégiques

- Développer le tourisme
- Conforter le commerce en centre-bourg

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 1.2.1. : Développer un réseau de boucles de randonnées reliant les lieux touristiques et patrimoniaux de Sallèles d'Aude**

Descriptif : *La commune compte actuellement de nombreux chemins de randonnées, méconnus à l'exception de quelques habitants. La commune souhaite développer un véritable réseau de boucles de randonnées, irriguant la commune du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest en passant par le bourg. Il permettrait également de relier le Canal de Jonction au bourg par un cheminement sûr et qualitatif ; ce qui pourrait faire profiter le bourg du flux de touristes en itinérance le long du Canal du Midi.*



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 25 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

2020 :

2021 : Lancement des études

Partenaires potentiellement concernés :

- Grand Narbonne Tourisme

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 1.2.2. : Mettre en place une communication / signalétique à destination des touristes

Descriptif : Pour améliorer la visibilité et mettre en valeur l'offre touristique disponible sur la commune, Sallèles d'Aude souhaite mettre en place un système de communication et une meilleure signalétique. C'est un outil indispensable pour développer le tourisme sur la commune.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 25 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

2020 :

2021 : Réalisation

Partenaires potentiellement concernés :

- Grand Narbonne Tourisme
- Conseil Régional Occitanie

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 1.2.3. : Réfléchir au devenir de la collection du Musée du Vieux Sallèles

Descriptif : Outre le musée Amphoralis, Sallèles d'Aude a abrité un autre musée : le musée du Vieux Sallèles. Ce musée se situait dans l'écrin d'un ancien "ramonétage", bâtisse datant de 1850 environ où un maître vigneron disposait de ses outils, sa cave, son écurie. Il exposait trois collections : l'artisanat ancien, la vigne et la vinification, la vie au quotidien.

Malheureusement, le bâtiment devenu dangereux et impropre à l'accueil de population a engendré la fermeture du musée. La commune souhaite réfléchir au devenir de cette collection. Il est nécessaire d'éclaircir la propriété des différents objets, les lieux où elle pourrait être exposée, le coût de cette réouverture, le potentiel touristique...

La réouverture de ce musée permettrait à Sallèles d'Aude de compléter son offre touristique.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 5 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

2020 : Réalisation

2021 :

Partenaires potentiellement concernés :

- Grand Narbonne Tourisme

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Nombre de kilomètres de chemin randonnée labellisés
- Nombre d'équipement de signalétique réalisé
- Réalisation de l'étude sur la collection du musée du Vieux Sallèles

Axe 2

CONFOTER L'ATTRACTIVITE DU CENTRE-BOURG

Fiche action 2.1.

Maintenir l'offre d'équipements et de services en centre-bourg

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte et enjeux

Salleles d'Aude dispose d'une offre d'équipements et de services complète et quasi exclusivement située en centre-bourg.

Il est important a minima de la préserver. Pour cela il faut anticiper les mutations qui pourraient mettre en péril cet

Objectifs stratégiques

- Maintenir une offre de services et équipements complète en centralité
- Compléter l'offre de services et d'équipements

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 2.1.1. : Réfléchir au devenir de la Maison de Retraite**

Descriptif : Sallèles d'Aude dispose d'une Maison de Retraite, l'E.H.P.A.D La Roque. Il dispose de 51 places. Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social) du Sud Minervois en assure la gestion de 1987.

La commune va récupérer les bâtiments suite à la fin du bail.

Plusieurs possibilités se proposent à la commune : le maintien en l'état, la transformation résidences autonomie (ex-logements-foyers) ...

La commune souhaite donc engager une étude flash pour l'aider dans sa décision.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 5 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

2020 : Réalisation de l'étude

2021 :

Partenaires potentiellement concernés :

- CIAS du Sud Minervois
- Habitat Audois
- Conseil Départemental

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 2.1.2. : Réfléchir sur le devenir des bâtiments des pompiers et de l'atelier municipal**

Descriptif : Actuellement situés en centre-bourg, à proximité de la Place de la République, le Centre de Secours et d'Incendie et l'atelier municipal sont voués à être déplacés dans de nouveaux bâtiments.

Ces transferts vont libérer des espaces importants en centralité.

La commune souhaite donc engager une étude flash pour l'aider à trouver une nouvelle destination pour ces bâtiments.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 5 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

2020 :

2021 : Réalisation

Partenaires potentiellement concernés :

A définir

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 2.1.3. : Réhabiliter le stade municipal Saint-Exupéry**

Descriptif : *Le stade municipal de Sallèles d'Aude, nommé Stade Saint-Exupéry, n'est pas aux normes.*

Or, il est très fréquenté par les diverses associations communales.

Il est nécessaire de rendre cet équipement, indispensable à la commune, plus en adéquation avec les besoins d'une commune de près de 3 000 habitants.



Maître d'ouvrage : *Commune*

Coût estimatif : *100 000 € HT*

Calendrier prévisionnel :

2020 :

2021 : *Réalisation*

Partenaires potentiellement concernés :

- Clubs de sport
- Conseil Régional Occitanie

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 2.1.4. : Créer un espace de loisirs à proximité du bourg le long de la D1118

Descriptif : A proximité immédiate du bourg, le long de la D1118, la commune souhaite créer un espace de loisirs. Cet espace comprenant des jeux, un parcours santé viendra compléter l'offre d'équipements et de loisirs de la commune.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 50 000€ HT

Calendrier prévisionnel :

- 2020 : Lancement des travaux
- 2021 : Inauguration

Partenaires potentiellement concernés :

VNF

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 2.1.5. : Relancer un marché de plein vent sur la place de la République**

Descriptif : Pour maintenir et renforcer l'offre commerciale, notamment dans le cœur de bourg, la commune souhaite développer un marché de plein vent sur la place de la République. Il permettrait d'animer la vie du cœur de bourg et amener une offre commerciale complémentaire de celle des commerçants sédentaires.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 5 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

2020 : Lancement des marchés (été)

2021 :

Partenaires potentiellement concernés :

Commerçants de la commune, Grand Narbonne

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 2.1.6. : Réaliser une aire de lavage des engins agricoles**

Descriptif : *L'aire de lavage de machines agricoles doit permettre aux agriculteurs de laver leur outil de travail en respectant les normes environnementales. L'objectif est d'offrir aux vignerons un véritable outil adapté à leurs besoins et surtout qui correspond aux normes environnementales. Il est, en effet, interdit de rejeter des effluents et autres eaux de lavage dans la nature, les bornes de lavage dans les villages ou à proximité avec des déversements non contrôlés sont donc appelées à disparaître.*



Maître d'ouvrage : *Commune*

Coût estimatif : *360 000 € HT*

Calendrier prévisionnel :

2020 : Réalisation

2021 :

Partenaires potentiellement concernés :

Services de l'état

VNF

SMMAR

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Réalisation de l'étude sur le devenir de la Maison de Retraite
- Réalisation de l'étude sur le devenir des bâtiments des pompiers et de l'atelier municipal
- Réalisation de la réhabilitation du stade municipal
- Réalisation de l'aire de loisirs
- Nombre de marchés de plein vent
- Réalisation de l'aire de lavage

document de travail

Axe 2

CONFOTER L'ATTRACTIVITE DU CENTRE-BOURG

Fiche action 2.2.

Poursuivre la requalification du centre-bourg

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte et enjeux

Salleles d'Aude a entrepris depuis de nombreuses années la requalification de son centre-bourg. Il est nécessaire de poursuivre ce travail afin que Sallèles d'Aude continue à être un bourg-centre attractif.

Or il reste encore de nombreux problèmes à régler : sécurisation d'avenues, stationnement, embellissement des façades...

En outre, ces améliorations seront à même de conforter les commerces, en les rendant encore plus attractifs.

Objectifs stratégiques

- Mettre en valeur le patrimoine Sallelois
- Conforter le commerce en centre-bourg
- Diversifier l'offre de logement
- Sécuriser la traversée de centre-bourg

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 2.2.1. : Lancer un opération façades pour embellir le centre-bourg

Descriptif : *La commune souhaite mettre en place une opération façade pour inciter à la réalisation des travaux de ravalement, permettant d'améliorer la qualité visuelle et patrimoniale du cœur de bourg.
Le règlement de cette opération façade sera compatible au règlement façade régional.*



Maître d'ouvrage : *Commune*

Coût estimatif : *50 0000 € HT*

Calendrier prévisionnel :

2020 : Lancement de l'opération

2021 : année 2 de l'opération

Partenaires potentiellement concernés :

Conseil Régional Occitanie

CA du Grand Narbonne

CAUE

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 2.2.2. : Réfléchir au devenir de la cave Jalbeau**

Descriptif : La commune a fait l'acquisition d'un caveau en centre-bourg. Il jouit une position centrale à proximité immédiate de la Grand Rue et des commerces.

La commune souhaite réfléchir au devenir de ce bâtiment : démolition pour créer un espace vert et un parking, création d'une halle couverte commerciale, réhabilitation...

Du fait de sa surface (près de 600 m² au sol) et de sa position, ce projet aura une grande incidence sur le bourg de Sallèles d'Aude.



Caveau Jalbeau

Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 25 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

2020 :

2021 : Lancement de l'étude

Partenaires potentiellement concernés :

ABF

CAUE

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 2.2.3. : Requalifier la Grand Rue et la Rue des Arts**

Descriptif : La Route Départementale D118 traverse le bourg de Sallèles d'Aude. Elle est nommée localement Grand Rue et Rue des Arts.

Ces deux rues abritent la très grande majorité des commerces et quelques équipements publics (bibliothèque). Or ces deux rues sont avant tout dédiées au trafic routier. Les trottoirs sont étroits, la circulation importante, les arrêts compliqués...

Il est important de requalifier la traversée de Sallèles d'Aude afin de permettre à tout le monde (piéton, cycliste, automobiliste...) de trouver sa place dans cet espace clé de Sallèles d'Aude.

La requalification sera aussi l'occasion d'améliorer l'expérience commerciale et donc de conforter les commerces de centre-bourg de Sallèles d'Aude.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 150 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

2020 :

2021 : Lancement de l'étude

Partenaires potentiellement concernés :

Conseil Départemental de l'Aude

Conseil Régional sur la partie qualitative

CAUE

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 2.2.4. : Mettre en place une politique foncière pour une stratégie de l'habitat**

Descriptif : *La commune ne travaille pas encore avec l'EPF Occitanie. Néanmoins, elle souhaite mettre en place une véritable politique foncière en partenariat avec l'EPF Occitanie afin de rendre opérationnel son nouveau PLU. Celle-ci pourrait permettre d'aérer l'espace, mais aussi de rénover des maisons vétustes pour les transformer en logements...*



Maître d'ouvrage : *Commune*

Coût estimatif : *Non défini*

Calendrier prévisionnel :

2020 :

2021 : *Mise en place de la convention*

Partenaires potentiellement concernés :

CA du Grand Narbonne

EPFO

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 2.2.5. : Accompagner les deux projets de logements pour personnes âgées et/ou handicapées

Descriptif : Deux projets de logements dédiés aux personnes âgées sont en cours sur la commune de Sallèles d'Aude. La commune souhaite les accompagner car il est essentiel de diversifier l'offre de logement et disposer d'une offre dédiée à la population âgée de la commune, offre complémentaire à celle de la Maison de Retraite.

Lotissement situé au milieu du lotissement communal

Lotissement situé avenue de Truilhas



Logements à la location adaptés personnes âgées et/ou handicapées



Logements à l'achat adaptés personnes âgées et/ou handicapées

Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : Non défini

Calendrier prévisionnel :

2020 : Suivi des projets

2021 :

Partenaires potentiellement concernés :

CA du Grand Narbonne

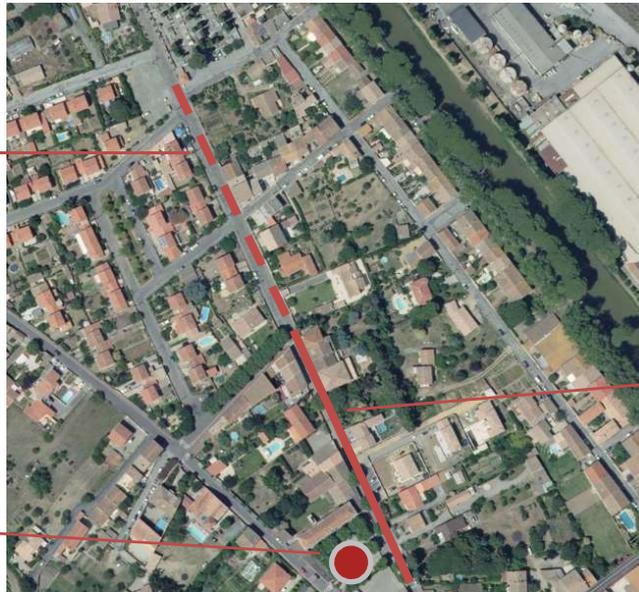
Baillleurs sociaux

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 2.2.6. : Finaliser la requalification l'avenue Marcelin Albert

Descriptif : L'avenue Marcelin Albert est une avenue importante de la commune. Elle dessert l'école élémentaire Lucien Iché et le centre de loisirs de la commune. Après une première tranche qui a vu l'avenue requalifiée jusqu'à la Rue de la République, la commune souhaite finaliser la requalification de l'avenue en incluant un système d'écluse pour réduire la vitesse.

Avenue Marcelin Albert
(tranche 2)



Avenue Marcelin Albert
(tranche 1)

Ecole élémentaire

Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 150 000 €

Calendrier prévisionnel :

- 2020 : finalisation réseaux Grand Narbonne
- 2021 : finalisation goudronnage

Partenaires potentiellement concernés :

Grand Narbonne

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Nombre de façade accompagné par l'opération façade
- Réalisation de l'étude sur le devenir du caveau Jalbeau
- Réalisation de la requalification de la Grand Rue et de la Rue des Arts
- Mise en place de la convention cadre avec l'EPF
- Nombre de logements pour personnes âgées et/ou handicapées réalisés
- Réalisation de la requalification de l'Avenue Marcelin Albert

Axe 2

RESTAURER L'ATTRACTIVITE DU CENTRE-
BOURG

Fiche action 2.3.

Favoriser l'accessibilité en centre-bourg

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte et enjeux

La voiture individuelle est le mode de transport quasi exclusif du territoire.

Il est essentiel de développer des alternatives à celle-ci afin de permettre au territoire de s'inscrire dans la transition environnementale et sociétale.

Objectifs stratégiques

- Diminuer la part de la voiture individuelle
- Apaiser et sécuriser la traversée du centre-bourg

document de travail

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 2.3.1. : Etudier la possibilité d'une déviation Poids Lourds du centre-bourg**

Descriptif : *Les poids lourds traversent actuellement le bourg centre de Sallèles d'Aude causant de nombreuses nuisances. En lien avec le projet de requalification de la rue des Arts et de la Grand Rue, la commune souhaite étudier la possibilité de dévier totalement voire seulement partiellement les poids lourds de cet axe.*

La commune souhaite réfléchir aux possibilités de report en concertation avec les communes limitrophes.



Maître d'ouvrage : *Commune*

Coût estimatif : *5 000 € HT*

Calendrier prévisionnel :

2020 :

2021 : Lancement de l'étude

Partenaires potentiellement concernés :

Conseil Départemental de l'Aude

CA du Grand Narbonne

Communes limitrophes

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 2.3.2. : Lancer une étude circulation et stationnement à l'échelle du centre-bourg**

Descriptif : *La morphologie urbaine de Sallèles d'Aude entraine des difficultés de circulation et de stationnement. Sallèles d'Aude souhaite lancer une réflexion à l'échelle du centre-bourg pour amener des solutions, indispensables à l'amélioration du cadre de vie.*



Maître d'ouvrage : *Commune*

Coût estimatif : *25 000 € HT*

Calendrier prévisionnel :

2020 :

2021 : *Lancement de l'étude*

Partenaires potentiellement concernés :

CA du Grand Narbonne

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 2.3.3. : Requalifier l'avenue René Iché pour la mettre en sécurité

Descriptif : L'Avenue René Iché est la porte d'entrée de Sallèles d'Aude. Elle relie la commune à celle de Saint-Marcel d'Aude. Cette avenue rectiligne n'est pas actuellement sécurisée. Les voitures et les camions ont souvent des vitesses excessives.

La commune souhaite la requalifier pour la sécuriser en réalisant la réfection de la chaussée avec un système d'écluse, la voirie étant trop étroite pour faire un ralentisseur béton ou des coussins type berlinois.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : 100 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

- 2020 : Début des travaux
- 2021 : Finalisation des travaux

Partenaires potentiellement concernés :

Conseil Départemental de l'Aude

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Réalisation de l'étude déviation Poids Lourds
- Réalisation de l'étude circulation et stationnement
- Réalisation de la requalification de l'Avenue René Iché

Axe 3

**INSCRIRE LE PROJET DE DEVELOPPEMENT
ET DE VALORISATION DU BOURG-CENTRE
DANS UN CONTEXTE COMMUNAUTAIRE
ET TERRITORIAL**

Fiche action 3.1.

**Participer aux démarches mises en œuvre à l'échelle supra-
communale**

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte et enjeux

Sallèles d'Aude s'inscrit pleinement dans les démarches lancées par le Grand Narbonne.

Au regard des services qu'ils proposent, les principaux bourgs portent et relaient l'identité et l'image du Grand Narbonne. Le SCOT souligne notamment que la présence de bourgs-centres dynamiques et attractifs est décisive à la qualité de vie, à la cohésion sociale et au développement économique du Grand Narbonne. Le renouvellement de l'habitat, l'amélioration de sa qualité font partie des leviers à activer pour conforter et affirmer le rôle stratégique joué par les bourgs centres dans leur environnement.

A l'échelle du territoire du Grand Narbonne, plusieurs démarches sont en cours visant à conforter les centralités du territoire et assurer la qualité d'habiter dans le contexte de la transition écologique. Ces démarches seront mises en œuvre à Sallèles d'Aude et contribueront à son projet de développement et de valorisation du Bourg Centre.

Objectifs stratégiques

- Améliorer le cadre de vie de Sallèles d'Aude
- Lutter contre l'habitat indigne
- Développer les énergies renouvelables

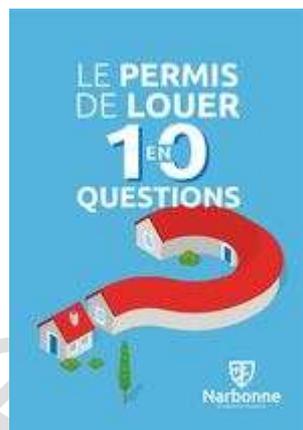
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 3.1.1. : Lancer la réflexion sur l'opportunité de mettre en place un permis de louer**

Descriptif : Le Grand Narbonne a mis en place depuis le 1 avril 2019 le permis de louer pour 11 communes : Bize-Minervois, Caves, Coursan, Cuxac d'Aude, Fleury d'Aude, La Palme, Marcorignan, Portel-des-Corbières, Roquefort-des-Corbières, Saint-Marcel-sur-Aude et Sigean. C'est un dispositif de lutte contre l'habitat indigne. Les propriétaires (ou leurs mandataires) de secteurs ciblés doivent demander un « permis de louer ». Ils ont pour obligation de faire d'une demande d'autorisation préalable de mise en location (APML). Sallèles d'Aude souhaite que ce dispositif soit étendu à son territoire.

Enfin, Le Grand Narbonne a élaboré en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée sa feuille de route en faveur de la transition énergétique. La Communauté d'agglomération s'inscrit dans la trajectoire nationale bas carbone et vise à devenir :

- Un territoire autonome en électricité d'ici 2030,
- Un territoire à énergie positive d'ici 2050 reposant sur un développement des énergies renouvelables (qui produit au moins autant d'énergie qu'elle en consomme).

Sallèles d'Aude souhaite s'inscrire dans cette feuille de route en mettant en œuvre deux projets. Le premier est l'accompagnement du développement d'une ferme photovoltaïque au sol et le second de mieux faire connaître l'outil « cadastre solaire » développé par le Grand Narbonne.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : Non défini

Calendrier prévisionnel :

- 2020 : Début des travaux
- 2021 : Mise en place du permis de louer

Partenaires potentiellement concernés :

CA du Grand Narbonne

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES**Projet 3.1.2. : Accompagner le développement d'une ferme photovoltaïque au sol**

Descriptif : *Le Grand Narbonne a élaboré en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée sa feuille de route en faveur de la transition énergétique.*

La Communauté d'agglomération s'inscrit dans la trajectoire nationale bas carbone et vise à devenir :

-Un territoire autonome en électricité d'ici 2030,

-Un territoire à énergie positive d'ici 2050 reposant sur un développement des énergies renouvelables (qui produit au minima autant d'énergie qu'elle en consomme).

Sallèles d'Aude souhaite s'inscrire dans cette feuille de route en accompagnant la réalisation d'une ferme photovoltaïque au sol.

Projet privé sur 13 hectares qui va inclure des mesures compensatoires agricoles (apiculture...).



Maître d'ouvrage : *Commune*

Coût estimatif :

Calendrier prévisionnel :

2020 : Finalisation de l'instruction par les services de l'état

2021 : Début des travaux

Partenaires potentiellement concernés :

CA du Grand Narbonne

Services de l'état

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 3.1.3. : Faire connaître l'outil cadastre solaire pour développer l'énergie solaire

Descriptif : Le Grand Narbonne a élaboré en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée sa feuille de route en faveur de la transition énergétique.

La Communauté d'agglomération s'inscrit dans la trajectoire nationale bas carbone et vise à devenir :

-Un territoire autonome en électricité d'ici 2030,

-Un territoire à énergie positive d'ici 2050 reposant sur un développement des énergies renouvelables (qui produit au minima autant d'énergie qu'elle en consomme).

Sallèles d'Aude souhaite s'inscrire dans cette feuille de route, en permettant au plus grand nombre de participer à cette transition énergétique.

Le Grand Narbonne a développé un outil cadastre solaire. Il permet, avant d'envisager une installation photovoltaïque pour produire ou revendre son électricité, d'évaluer rapidement le potentiel énergétique des toitures et terrasses, sur la totalité du territoire du Grand Narbonne et du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (soit 43 communes).

Il est destiné à informer les particuliers, professionnels et collectivités, cet outil analyse la rentabilité économique d'une éventuelle installation et oriente les utilisateurs vers les organismes publics spécialisés dans la maîtrise de l'énergie.

Pour chaque scénario et selon la composition du foyer ou de l'organisme et l'équipement du bâtiment, l'outil cadastre solaire calcule :

- la surface d'installation solaire nécessaire,

- le coût de l'installation,

- la rentabilité,

- les délais d'amortissement.

Sallèles d'Aude souhaite mieux faire connaître cet outil.



Maître d'ouvrage : Commune

Coût estimatif : Non défini

Calendrier prévisionnel : Non défini

Partenaires potentiellement concernés :

CA du Grand Narbonne

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Nombre de permis de louer délivrés
- Production d'électricité en énergies renouvelables
- Nombre d'installations de panneaux solaires

Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement stratégie de développement :

Le projet de territoire « Grand Narbonne 2030 » constitue le cadre stratégique des réflexions et de la mise en œuvre des politiques publiques portées par la Communauté d'Agglomération. Ce projet place le citoyen communautaire et la qualité de son cadre de vie au cœur des préoccupations publiques. Il a pour ambition d'orienter l'action du Grand Narbonne vers un nouveau type de croissance économique : la croissance verte. Elle consiste à valoriser de façon durable le potentiel économique des atouts naturels des territoires que sont, la mer et les étangs, le vent, le soleil et la vigne, afin de favoriser l'attractivité du territoire communautaire.

Le projet de territoire du Grand Narbonne se décline autour de 5 grandes orientations thématiques :

- L'agglomération, territoire de croissance verte, de transition environnementale et énergétique.

Cette orientation repose notamment sur :

- Le Plan Climat de la Narbonnaise, construit en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée,
- L'économie du vent et de l'exploitation du gisement éolien local et de l'éolien flottant,
- L'énergie solaire,
- L'élaboration du Programme Stratégique de Développement Durable, pour mieux produire et consommer tout en favorisant la gestion durable, pour mieux produire et consommer tout en favorisant la gestion durable de l'eau le développement de l'agro écologie et les circuits courts,
- La mise en place d'actions pour adapter le territoire au changement climatique,
- La participation au Plan Littoral 21.

- L'agglomération territoire de convergence de mobilités

Au centre de la grande Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée, entre Toulouse, Montpellier et Barcelone, le Grand Narbonne occupe un positionnement géographique stratégique. Il est à la croisée des chemins et au cœur de la construction de nouveaux échanges euro-méditerranéens grâce au développement des futures infrastructures de mobilités.

Le Grand Narbonne travaille à une nouvelle organisation des mobilités autour du Port de Port La Nouvelle, la gare nouvelle TGV Narbonne / Montredon des Corbières et de la gare centre de Narbonne, outils de développement au service de l'utilisateur et du développement économique et touristique.

- L'agglomération territoire d'innovation économique et d'emplois

Bénéficiant d'une importante attractivité liée à sa qualité de vie et à une position géographique stratégique, le Grand Narbonne souhaite développer son attractivité entrepreneuriale à travers différents projets prioritaires et ce, en prenant appui sur des filières d'excellence porteuses d'emplois et d'innovations et une stratégie numérique et digitale efficiente :

- La filière « croissance verte »,

- La filière « glisse et vent »,
 - La filière « santé et bien-être »,
 - La filière « vigne et vin »,
 - La filière « patrimoine culturel et naturel ».
- **L'agglomération, territoire d'une nouvelle offre touristique**

Le tourisme représente pour le territoire un enjeu économique et social important. En effet, le Grand Narbonne est au cœur d'un des plus grands marchés européens de très grande proximité entre les 6 millions d'habitants de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée et les 7 millions d'habitants de la Catalogne (Espagne). Cette forte croissance confirme que le territoire est une des plateformes touristiques de premier plan au cœur de la Région Occitanie.

Seul territoire d'Occitanie à couvrir l'ensemble de la façade maritime d'un département, ce territoire à multiples facettes dispose de solides atouts un Parc naturel régional, 5 stations balnéaires, l'ensemble Canal du Midi, canal de jonction, canal de la Robine, la ville de Narbonne et son passé riche de 2000 ans d'histoire, des sites patrimoniaux naturels et culturels remarquables.

Dans ce contexte, l'ambition du Grand Narbonne est d'affirmer sa dimension de destination littorale de la métropole toulousaine afin d'être une fenêtre sur la mer de l'ancienne région Midi-Pyrénées et de créer un véritable positionnement identitaire à l'échelle du Grand Sud.

Le projet « Grand Narbonne 2030 » doit permettre à la Communauté d'Agglomération et à ses communes d'être à la pointe de l'attractivité régionale en s'inscrivant dans le schéma régional du tourisme et comme territoire pilote du Plan Littoral 21.

Par ailleurs, l'ambition du Grand Narbonne est de renforcer l'éco-mobilité sur le territoire, celle-ci profitera non seulement aux citoyens communautaires mais également aux visiteurs facilitant l'accessibilité des plages pour les pratiques de glisse, un liaisonnement des stations et des itinéraires cyclables.

La stratégie touristique du Grand Narbonne se décline en six pôles d'offres touristiques complémentaires et à forte valeur ajoutée : l'œnotourisme et la gastronomie, l'écotourisme, le tourisme de savoir-faire, le tourisme culturel et patrimoniale, la croissance et le tourisme bleu, le tourisme actif.

- **L'agglomération, territoire d'accueil et de culture.**

Le Grand Narbonne souhaite renforcer sa faculté à mieux coordonner la capacité d'accueil de son territoire en plaçant le citoyen au cœur de ses réflexions.

Le Grand Narbonne a pour ambition de soutenir et de promouvoir la coordination entre les communes et le Grand Narbonne pour la mise en œuvre des compétences communautaires favorisant une capacité d'accueil pérenne et une transformation durable du cadre de vie, l'accès à l'habitat pour tous, la qualité des espaces bâtis, des espaces et services publics, le développement du sport et de la culture et la solidarité dans les quartiers.

Les 3 axes stratégiques du projet de développement de la communauté d'agglomération s'articulent avec les 5 orientations stratégiques du projet « Grand Narbonne 2030 ».

Par ailleurs la Communauté d'Agglomération porte une vision commune de revitalisation pour les bourg-centres des communes rurales et littorales du territoire.

Elle souhaite développer de véritables politiques de redynamisation des centre-bourgs ce, par une approche globale de leur attractivité, visant à intégrer toute la complexité de ce qui fait la vitalité d'un centre-ville à savoir, déplacements, stationnement, logement, loyers, planification territoriale, urbanisme, aménagement du territoire notamment.

Le Grand Narbonne mesure l'importance de la transversalité des projets pour une adhésion de la population portant sur le commerce, l'habitat, la culture et le patrimoine, les mobilités, le développement des circuits courts et agriculture, en incitant les communes à repenser leur centralité.

Il place la question de la revitalisation et de l'attractivité de ses communes au centre de sa réflexion sur les compétences à mobiliser et les politiques publiques communautaires à mettre en œuvre.

Dans ce cadre le SCoT joue pleinement son rôle d'outil de l'opérationnalité des politiques communautaires dans le domaine de l'aménagement et de la planification.

Parallèlement le Grand Narbonne veille à mobiliser les différents dispositifs européens, nationaux, régionaux, départementaux, susceptibles de contribuer aux projets portés par les communes en faveur de leurs centre-bourgs : contrat quadriennal régionale, contrat de ruralité, TEPCV, FEDER, LEADER, FEAMP, Plan Littoral 21, Contrat Grands Sites Occitanie et autres.

Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région

La Région mobilisera ses dispositifs d'intervention en faveur de la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre de Sallèles d'Aude et ce, notamment dans les domaines suivants :

- développement économique,
- qualification du cadre de vie,
- valorisation des façades,
- habitat (dont éco-chèques),
- équipements de services à la population,
- qualification de l'offre touristique,
- valorisation du patrimoine,
- équipements culturels,
- équipements sportifs,
- mise en accessibilité des bâtiments publics,
- transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments publics, ...) et écologique
- projets ne s'inscrivant pas dans les dispositifs sectoriels existants mais présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et la valorisation du Bourg Centre,
- Etudes rendues indispensables pour approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique d'opérations structurantes.

Dans ce cadre, les projets relevant du présent contrat cadre seront examinés dans le respect des dispositifs et taux d'intervention en vigueur à la date du dépôt des dossiers correspondants.

Le programme opérationnel pluriannuel relevant du présent contrat présenté par la Commune de Sallèles d'Aude et la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, a vocation à s'inscrire dans le cadre du Contrat de développement territorial de la communauté du Grand Narbonne pour la période 2020 - 2021.

Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du Contrat de développement territorial de la Communauté du Grand Narbonne.

Article 8 : Modalités d'intervention et contributions de la Communauté

Narbonne

Le Grand Narbonne, de par ses compétences - Développement économique, Aménagement de l'espace communautaire, Politique de la ville, Équilibre social de l'habitat, Eau et Assainissement, Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations, Voirie Communautaire, Environnement, Equipements culturels et sportifs, Action culturelle, Régie communautaire des Pompes Funèbres, Fourrière animale, Fourrière de véhicules, Gestion des aires d'accueil des gens du voyage - peut aider en ingénierie les communes dans le montage du dossier et dans son relai auprès des instances européennes, nationales, régionales ou départementales.

Le Grand Narbonne pourra également mobiliser tous ses partenariats vers la mission bourg centre pour apporter conseil et étude sur les thématiques abordées par les communes.

La maîtrise d'ouvrage du dossier restera toutefois communale.

Article 9 : Gouvernance

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » est créé. Il est constitué des signataires du présent contrat :

- la Commune Bourgs-Centre de Sallèles d'Aude
- la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne
- la Région

Ce Comité de Pilotage associera également les partenaires souhaitant contribuer à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune de Sallèles d'Aude.

- EPF
- VNF
- UDAP
- CAUE

L'organisation et le secrétariat permanent de cette instance de concertation sont assurés par la commune de Sallèles d'Aude.

Il a pour mission :

- de suivre attentivement l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du contrat de développement territorial régional de la communauté d'Agglomération du Grand Narbonne,
- de mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation,
- de s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs socio-économiques locaux concernés.

Article 10 : Durée

Le présent contrat cadre est conclu pour une première période débutant à la date de sa signature et se terminant au 31 décembre 2021.

Fait à XXXXXXXXXXXX le XXXXXX

Signataire 1

Signataire 2

Signataire 3

document de travail